

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION
38, Avenue de Pérolles

TELEPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. Ita 54

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.
Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Rél 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

Les espoirs de paix restent chancelants.

L'agitation nationaliste en Egypte.

Les candidatures à la Chambre britannique.

Le procès Stavisky aux assises de la Seine.

Les bonnes paroles qui ont été dites à Genève dans la séance de samedi du comité des sanctions ne doivent pas faire illusion sur la difficulté d'un apaisement du conflit italo-abyssin. On a vu que, le jour même où elles étaient prononcées, plusieurs milliers de soldats italiens partaient pour l'Afrique. Cela n'indique pas précisément que M. Mussolini croie à la paix. D'autre part, le gouvernement de Londres n'a pas fait revenir un seul des navires anglais concentrés dans la Méditerranée, quoique celui de Rome eût rappelé une des divisions italiennes qui avaient été envoyées en Libye, à la frontière de l'Egypte, on ne voit pas trop avec quelle utilité pour les opérations d'Abysinie. A Londres, on dit qu'il reste encore par là plus de troupes italiennes qu'il n'est nécessaire.

Le concert de vœux en faveur de la paix qui s'est élevé à Genève a été fort touchant, à lire la relation que le secrétariat de la Société des nations a transmise aux journaux. Mais, en comparant cette relation avec les comptes rendus des correspondants témoins de la scène, on s'aperçoit qu'elle n'est pas tout à fait fidèle et qu'elle a escamoté un point d'importance. Quand M. Van Zeeland, premier ministre de Belgique, s'est levé pour proposer que les cabinets de Paris et de Londres reçussent mandat officiel de poursuivre les négociations de paix, il n'a pas suggéré que ce mandat leur fût donné par le Conseil de la Société des nations, mais par l'assemblée présente, afin, dit-il, « de ne pas perdre un seul jour ».

Mais le comité des sanctions n'avait pas compétence pour donner un pareil mandat. C'est ce qu'a fait observer le délégué de la Pologne, en disant que l'affaire relevait du Conseil de la Société des nations.

En fin de compte, la relation officielle du débat a donné de la motion belge une version revue et corrigée dans le sens de l'observation polonaise.

Ce n'est point par étourderie que M. Van Zeeland avait fait une proposition antistatutaire. Les journalistes accrédités à Genève disent qu'il s'était concerté avec M. Laval, qui, sachant qu'en divers endroits on suivait avec une certaine méfiance ses faits et gestes de médiateur, aurait aimé que l'assemblée leur donnât son approbation rétrospective et le confirmât dans ce rôle.

La combinaison n'a pas réussi. L'opposition à laquelle elle s'est heurtée vient de la méfiance où sont certains Etats que la France et l'Angleterre ne s'entendent pour apaiser l'Italie au prix d'une entorse aux principes de la Société des nations. On a vu que, en Angleterre, ce soupçon est fort répandu. M. Baldwin et M. Hoare ont dû s'en défendre à diverses reprises et le second a répété à Genève « qu'il n'y avait rien de mystérieux et de sinistre dans les pourparlers en cours sur la paix ».

L'échec de la manœuvre de M. Van Zeeland à Genève a pour conséquence que M. Laval devra être plus circonspect que jamais dans ses démarches d'entremetteur et la leçon à retenir de cet incident est que la pacification du conflit italo-abyssin est une affaire terriblement ardue.

L'annonce de l'affectation probable d'Alexandrie comme base navale permanente, en remplacement de Malte, a provoqué en Egypte un malaise politique qui va en s'aggravant.

Ces jours derniers, les partis nationalistes, et notamment le *Wafd*, ont tenu de nombreuses séances; ils ont publié un manifeste dans lequel ils déclarent qu'ils ne veulent pas « faire le jeu des ambitions impérialistes britanniques dans la vallée du Nil ». En ce qui concerne les sanctions, disent-ils, seule, la Société des nations pourrait « déterminer l'Etat indépendant qu'est l'Egypte à prendre position ».

Le parti wafdiste reproche naturellement au cabinet égyptien de maintenir le pays sous une trop grande dépendance de l'Angleterre; en tous cas, ajoute-t-il, le conflit actuel aurait dû fournir à l'Egypte une occasion opportune en vue de la restauration de sa liberté.

Dans les cercles politiques du Caire, on croit que, si l'agitation augmente encore, la loi martiale sera proclamée.

Hier, lundi, ont eu lieu, dans toute la Grande-Bretagne, les « nominations » des candidats aux élections générales du 14 novembre. Chaque candidat a dû se présenter au bureau d'enregistrement, en compagnie d'un premier électeur qui propose sa candidature, et d'un second électeur qui lui sert de témoin. Le candidat doit avoir encore l'appui préalable de huit électeurs de sa circonscription, qui ont signé une sorte de pétition en sa faveur, et avoir fait un dépôt de 150 livres sterling (2250 francs). Ce dépôt ne lui est remboursé que s'il obtient au moins un huitième des suffrages.

Pour les 615 sièges de la Chambre des communes, il y a 1348 candidats, dont 586 partisans du gouvernement : 511 conservateurs, 44 libéraux-nationaux, 20 travaillistes-nationaux, 9 indépendants-nationaux, 2 indépendants.

L'opposition réunit 762 candidats, dont 552 travaillistes et 159 libéraux. Le parti travailliste indépendant (groupe Maxton) a 17 candidats; le parti communiste ne convoite que deux sièges. Trente « indépendants », un dissident du travaillisme et un partisan du « Crédit social » complètent la liste des candidats de l'opposition.

Il y avait eu, en 1931, 65 sièges parlementaires pour lesquels, un seul candidat s'étant présenté, il n'y avait pas eu de scrutin. Cette fois-ci, l'opposition présente presque partout des candidats, même dans les circonscriptions où elle a peu de chances de succès.

Cependant, une quarantaine de candidats, dont M. Baldwin, président du Conseil, ont été élus tacitement. Il s'agit de représentants de circonscriptions où la majorité politique est si nette qu'elle décourage toute candidature adverse. Ont été proclamés élus hier, lundi : 23 conservateurs, 13 travaillistes et quatre libéraux-nationaux.

Cette année-ci, toutefois, un candidat travailliste sera opposé, contrairement à l'usage britannique, au *speaker* (président) de la Chambre des communes, le capitaine Fitzroy, dans sa circonscription de Daventry. Le *speaker*, devant être absolument impartial, ne doit pas, disait-on jusqu'ici, entrer dans la lutte électorale.

Un débat s'est engagé à ce sujet, et MM. Baldwin, Macdonald, Herbert Samuel, sir John Simon, et même M. Lloyd George se sont prononcés en faveur de la tradition. Mais les travaillistes de Daventry ne se sont pas laissés émuovoir : leur circonscription, ont-ils répondu, ne saurait être privée du droit de vote; ils ont donc maintenu leur candidat, M. Barnes.

La première audience du procès Stavisky, hier, lundi, aux Assises de la Seine, a été consacrée, tout d'abord à la lecture, par deux greffiers qui se relayaient, de l'acte d'accusation, lecture qui a duré près de deux heures; puis, à l'appel des 270 témoins, parmi lesquels MM. Chiappe et Chautemps; enfin, à la déposition des parties civiles. En ce qui concerne celles-ci, plusieurs sociétés se sont constituées, hier seulement, parties civiles, ce qui, dit-on, allongera le procès d'une semaine au moins. Dans ces conditions, le mois sera largement dépassé et on peut craindre que le procès ne dure presque jusqu'à Noël.

Morale et politique

J'ai été dernièrement interviewé par le journal *El Mati*, de Barcelone, auquel je collabore depuis son premier numéro et que je suis avec le plus vif intérêt. Par un sentiment de réserve bien naturel, je me suis refusé à répondre à ses questions sur l'aventure italienne d'Afrique et sur les répercussions intérieures et extérieures qui pourraient en résulter.

Je me suis borné à dire que, comme prêtre catholique et comme démocrate, je suis contraire aux guerres, et j'espère qu'on trouvera bientôt une solution pacifique au conflit italo-abyssin.

La position du Pape est très difficile; il a déjà dit ce qu'il devait dire contre les guerres d'agression; sa voix autorisée a rappelé le grand principe de justice et de charité. Il pourrait se faire qu'une mission de médiateur lui fût réservée, dans le cas, qui n'est pas probable, mais qui, hélas! n'est pas impossible, d'une guerre méditerranéenne ou européenne.

La Société des nations est une institution qui vient seulement de naître; elle est encore hésitante quant aux moyens à employer. Nous parlons souvent d'elle comme nous parlons de l'Etat, c'est-à-dire d'une personne morale, qui a son intelligence et sa volonté propres. De même qu'il n'y a pas d'Etat sans citoyens, il ne saurait y avoir de Société des nations sans nations. Ce sont les nations qui peuvent la rendre forte ou la réduire à néant.

Une des plus graves erreurs des nations a été de ne pas arriver à une convention de sécurité collective, telle que le Protocole de Genève de 1924, ni à une convention correspondante de limitation des armements. Si on avait signé des conventions de ce genre, la situation serait aujourd'hui tout autre.

J'ai toujours été un défenseur de la Société des nations, et je le suis encore; ce n'est que par le moyen d'un pareil organisme qu'on pourra organiser pratiquement le droit international et limiter le pouvoir des Etats particuliers.

L'idée de la souveraineté absolue des Etats doit faire place à celle de leur interdépendance; les alliances particulières et antagonistes doivent disparaître pour faire place à une alliance collective et permanente.

Les grandes idées et les grandes institutions mettent beaucoup de temps pour progresser et s'imposer. La Société des nations en est à ses débuts. Nous voulons tous le règne du droit et la stabilité de la paix.

Les Etats démocratiques vraiment dignes de ce nom mettent la force au service du droit et la subordonnent à l'empire du droit; au contraire, les Etats autoritaires et dictatoriaux s'appuient davantage sur la force, qui peut devenir de la violence et de la tyrannie. Malheureusement, même les Etats démocratiques devient parfois et violent le droit, tant dans la politique intérieure que dans la politique étrangère. C'est l'absence d'une conception morale de la vie politique qui altère toujours les rapports de justice entre les différents pays.

Toute ma vie a été une bataille continue pour la primauté, comme disent les Français, de la morale dans la politique. J'ai rencontré des catholiques faisant preuve d'indulgence vis-à-vis de la violation de la morale dans la vie publique. Sans qu'ils s'en rendent compte, ils cèdent souvent à la tentation d'approuver l'emploi de moyens illicites pour obtenir un succès. La patrie, la monarchie ou la république sont devenues des idoles auxquelles on peut sacrifier ses adversaires, sans se soucier des limites qu'imposent la justice et la charité.

C'est ce qui explique la faveur dont jouit le nazisme auprès de certains catholiques d'Allemagne, ainsi que les sympathies de certains catholiques pour le fascisme qui, pourtant, a proclamé la fameuse théorie : « Tout pour l'Etat; rien en dehors de l'Etat; rien contre l'Etat ».

Durant ma carrière administrative et politique de plus de vingt-cinq ans, j'ai constaté que la morale et la politique peuvent très bien marcher de pair, sans aucun dommage pour l'institution publique qu'on administre ou qu'on gouverne. Et, si un conflit surgit, on rend toujours service à son pays en mettant la morale au-dessus de l'utile et de la politique.

Ici encore, il est opportun de répéter les paroles de l'Evangile : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît. » Or, dans ce « reste », il y a le bien économique et politique des nations et des peuples.

Luigi Sturzo

La restauration monarchique en Grèce

Athènes, 4 novembre.

Sur 1,527,714 votants, 1,491,992 se sont prononcés pour la monarchie et 32,454 pour la république.

Athènes, 5 novembre.

La population d'Athènes et de la banlieue s'est portée lundi soir sur la place de la Constitution, en vue de fêter la restauration de la royauté. De tous les quartiers de la ville, des groupes précédés de drapeaux et de portraits du roi Georges ont afflué vers la place de la Constitution.

M. Condylis et ses collaborateurs principaux sont apparus au balcon du ministère. Le régent a prononcé un discours. La foule a acclamé le roi et le gouvernement.

Londres, 5 novembre.

Le roi Georges de Grèce a déclaré au sujet des résultats du plébiscite qu'il « était très heureux que son peuple souhaite son retour ». Il restera encore quelques jours à Londres, jusqu'à ce que la délégation grecque qui l'accompagnera pour retourner en Grèce soit arrivée.

Un deuil à la Société des nations

Genève, 5 novembre.

On annonce la mort de M. Robert Haas, directeur de la section des communications et du transit du secrétariat de la Société des nations. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Paris et agrégé de philosophie, il servit pendant la guerre puis fit partie, lors de la conférence de la paix, de la délégation française comme secrétaire général adjoint de la commission des communications par voie d'eau et voie ferrée. Il entra ensuite au secrétariat comme membre de la section des communications et du transit, dont il devint, en 1931, directeur.

Le nouveau cabinet danois

Copenhague, 5 novembre.

Le nouveau gouvernement se compose comme suit :

Présidence du conseil, M. Strauning, socialiste; affaires étrangères, M. Munch, démocrate; finances, M. Hansen, socialiste; intérieur, M. Dahlgard, démocrate; justice, M. Steineck, socialiste; agriculture, M. Bording, socialiste; défense nationale, M. Alsing Andersen, socialiste; prévoyance sociale, M. Christensen, socialiste; commerce, industrie et navigation, M. Kjaerboel, socialiste; travaux publics, M. Fisker, socialiste; instruction publique, M. Jørgensen, démocrate; cultes, M. Johannes Hansen, socialiste.

De prétendus plans de réforme de la Société des nations

Londres, 4 novembre.

M. Hoare, ministre des affaires étrangères, a démenti dans un discours que le gouvernement ait entrepris des démarches en vue d'une réforme de la Société des nations, en vue d'en faire un organe de pacification purement consultatif, qui n'aurait plus à faire respecter les traités de paix.

UN DESAVEU POSTHUME

Catane, 4 novembre.

La statue de l'ancien député radical Cavallotti a été enlevée mystérieusement des jardins publics, où elle avait été érigée, il y a trente ans. En 1895-1896, Cavallotti avait combattu au parlement et dans le pays l'expédition d'Adoua décidée par le gouvernement Crispi.

NOUVELLES DIVERSES

Le prince-régent de Yougoslavie est rentré à Belgrade.

— Le traité économique polono-allemand a été signé à Varsovie.

— La commission du Sénat polonais a adopté la loi sur les pleins pouvoirs en faveur du nouveau gouvernement.

— Le total des chômeurs anglais atteint 1,916,390, soit 42,000 de moins qu'en septembre et 203,245 de moins qu'en octobre 1934.

— M. Yuan Liang, maire de Pékin, a démissionné et il a été remplacé par M. Sung Chi Yuan, commandant de la garnison chinoise de Pékin et de Tientsin.

La guerre italo-abyssine

Des fournitures de guerre tchèques

Prague, 4 novembre.

Le gouvernement a donné un avis favorable pour l'exécution d'une commande éthiopienne de 100,000 fusils avec baïonnettes, et 120 millions de chargeurs. Il est probable que ces armes passeront en Ethiopie par la Somalie anglaise.

Les opérations

Londres, 4 novembre.

Les nouvelles des correspondants de guerre en Abyssinie annoncent que la nouvelle offensive italienne sur le front nord est en cours. L'armée principale est composée de trois colonnes comptant 125,000 hommes. La colonne du centre est composée de troupes indigènes et d'une division de chemises noires.

Front du Tigré, 4 novembre.

La colonne de Dankalis, partie de Rendacombo, a passé la rivière Endeli, marchant vers Lelegheddi, en longeant le torrent Laguddi, vers Dera.

Un groupe de guerriers éthiopiens a tenté de traverser le fleuve Setit, à Leghin, près d'Om Ager, mais il a été repoussé.

Addis-Abéba, 4 novembre.

Un communiqué publié par le quartier-général dit que, tant sur le front nord que sur le front sud, les Italiens font preuve d'une vive activité. Appuyés par de l'artillerie et de l'aviation, les Italiens avancent sur Makallé, qui a été évacué et qui, malgré l'utilisation de troupes nombreuses et une faible défense de la part des Abyssins, n'a pas encore été atteint.

Les patrouilles italiennes parvenues à Hausien se seraient fixées dans cette localité.

Les Italiens convoient sur les routes de montagne du matériel de tranchée, des canons de petit calibre et surtout de l'eau.

Sur le front sud, le nouveau mouvement d'avance des Italiens a commencé sur Dolo.

On croit, dans les milieux bien informés, que les troupes abyssines, au cours de la deuxième moitié du mois de novembre, entreprendront une grande attaque.

Asmara, 4 novembre.

Hausien a été pris par les troupes italiennes. Cette ville, qui se trouve sur la route de Makallé, est maintenant occupée par les Ascaris du général Biroti, qui ont pris position sur les hauteurs dominant le sud-ouest, cependant que les Chemises noires du général Santini commandent celles du sud-est.

Milan, 4 novembre.

L'avance des troupes italiennes s'étend sur un front de 70 km.

On mande d'Asmara au *Secolo-Sera* que les troupes avancent précédées d'explorateurs, et suivies de l'infanterie protégée à son tour par de l'artillerie.

Toute la journée de dimanche, l'avance s'est poursuivie. Les Abyssins se sont retirés, évitant tout contact avec les Italiens.

On apprend toutefois que les Abyssins marchent rapidement vers le nord.

Négociations infructueuses

Londres, 4 novembre.

Dans les milieux officiels anglais, on ne considère pas que la conversation de sir Samuel Hoare avec le baron Aloisi ait apporté à la situation aucun élément nouveau.

On dément que, comme l'assuraient certaines informations, la question d'une trêve des hostilités italo-éthiopiennes ait été envisagée pour permettre plus aisément la poursuite des pourparlers de paix.

On laisse entendre, par ailleurs, que l'entretien n'a pas été de nature à permettre encore un retrait de certaines unités anglaises de la Méditerranée et qu'il n'a pas davantage fourni de bases sérieuses à une négociation de règlement.

Les sanctions

Genève, 4 novembre.

Au sous-comité chargé de l'examen de la question du transit et de celle des expéditions vers des pays qui ne participent pas aux sanctions, le ministre Stucki (Suisse), parlant à propos de l'interdiction du transit à travers la Suisse de certaines marchandises à destination de l'Italie, a déclaré qu'une telle mesure ne serait pas efficace aussi longtemps que ces marchandises pourraient passer par le Brenner, sur territoire autrichien, ou être transportées par les navires marchands et les caboteurs des puissances maritimes. Tant qu'on ne sera pas en mesure de fermer le Brenner et tant que les puissances maritimes ne seront pas disposées à contrôler le trafic par mer, il serait inéquitable de demander à la Suisse de fermer le Saint-Gothard au transit vers l'Italie.

Les légendes sur le ras Gougsa

Addis-Abéba, 4 novembre.

Le gouverneur provisoire du Tigré dément de façon formelle l'information publiée à l'étranger selon laquelle les Ethiopiens auraient mis à prix la tête du ras Gougsa, gendre de l'empereur.

Manifestations antianglaises en Italie

Milan, 5 novembre.

Des manifestations ont eu lieu hier lundi

devant des magasins qui exposaient des marchandises anglaises. Les manifestants se sont dispersés dès qu'intervint la police.

Dans le Reich

La croix gammée obligatoire sur les clochers

Le curé de l'église Saint-Mathias, à Berlin, a été condamné à 50 marcs d'amende pour avoir hissé le drapeau pontifical, au lieu de la croix gammée, pendant les obsèques du chef naziste Løper qui se célébraient à quelques centaines de kilomètres de là, à Dessau.

Le manque d'aliments

La disette alimentaire s'accroît. Le beurre demeure rare. Certaines sortes de saucisses commencent à faire défaut. La fabrication du chocolat à la crème vient d'être interdite pour tout le Reich, celle du lait condensé est limitée, la distribution des laits en poudre et des stocks de cacao est contrôlée.

Le régime des privilèges

Le président de la Chambre de la presse du Reich a pris une ordonnance aux termes de laquelle, à l'exception de l'*Angriff*, aucun journal du soir ne peut être vendu dans les rues de Berlin avant 3 heures moins un quart. L'*Angriff* obtient ainsi un privilège qui lui assure une avance d'une heure sur ses concurrents.

On oublie un peu trop l'Allemagne

Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), 4 novembre.

Parlant à Jugon devant un millier d'auditeurs, M. de Chappedelaine, président du groupe de la gauche radicale de la Chambre, a déclaré notamment : « Les complications diplomatiques de l'heure ne doivent pas nous faire perdre de vue le danger le plus pressant : une grande Allemagne où tous les hommes valides sont soumis chaque semaine à plusieurs exercices militaires. On n'a peut-être pas assez remarqué que le Reich vient de mettre en chantier deux cuirassés de 26,000 tonnes, dont l'un a été baptisé *Elsass*. Malgré le ton rassurant qu'affectent de prendre les dirigeants du Reich, comme hier, à Sarrebruck, M. Gœring, tout ce qui se passe de l'autre côté du Rhin nous commande de rester vigilants. »

Malversations soviétiques

Moscou, 4 novembre.

Le tribunal de Bakou a condamné à mort trois chefs comptables du trust de l'alimentation. Onze gérants de magasins et vendeurs ont été condamnés à la prison pour déprédations.

On mande de Leningrad qu'on a découvert dans les magasins ouvriers des vols systématiques commis par des employés et des gérants. 29 inculpés auraient dérobé pour 650,000 roubles de marchandises.

La *Pravda*, enfin, dénonce des vols dans des magasins d'alimentation, où des vols de marchandises atteindraient 2 millions de roubles pour les huit premiers mois de 1935, dont 515,000 à Moscou.

LE GROS LOT

Nantes, 5 novembre.

Le gros lot de la 11^{me} tranche de la Loterie nationale française a été gagné par quatre personnes de condition modeste, habitant à Clisson (Loire-Inférieure).

De vastes projets économiques anglais

Londres, 5 novembre.

Le gouvernement a annoncé deux projets de grande envergure. Il s'agit tout d'abord du plan de construction de logements et d'habitations qui, étendu sur cinq ans, entraînera une dépense de cent millions de livres et que M. Neville Chamberlain a promis d'exécuter « si le gouvernement national recevait un nouveau mandat ».

Le deuxième projet a trait à la réorganisation et au rajeunissement des chemins de fer, projet qui, outre ses avantages économiques, doit donner du travail à quelques milliers d'ouvriers. Ce plan coûtera 30 millions de livres et sera exécuté en cinq ans.

Les pourparlers navals

Londres, 5 novembre.

L'amiral Nagano et M. Matsuko Nagai, qui ont été désignés comme délégués japonais à la prochaine conférence navale de Londres, quitteront le Japon le 13 novembre.

On déclare officiellement que le Japon est opposé à la discussion de questions politiques. On fait ressortir que la fonction de la marine japonaise est de développer la puissance nationale, le bien-être de la population et de protéger la Mandchourie et les îles de la mer du sud.

Londres, 5 novembre.

Deux experts navals italiens arriveront à Londres ce soir mardi pour mener les pourparlers préliminaires à la conférence de décembre. L'arrivée des experts n'implique pas que l'Italie ait accepté encore de participer à cette réunion, et la tâche des envoyés sera précisément d'étudier si le gouvernement de Rome peut utilement y assister.

L'espionnage allemand en Bohême

Prague, 4 novembre.

La direction de police de Prague surveillait depuis longtemps un certain nombre de personnes suspectes d'espionnage au profit de l'Allemagne. Au cours des derniers mois, la police procéda à leur arrestation. Une instruction fut ouverte pour espionnage militaire. L'enquête ayant été close, les 28 personnes impliquées ont été écrouées à Prague.

L'un des principaux responsables est accusé d'avoir entretenu des relations avec la chancellerie allemande d'Annaberg, en Saxe. Un autre inculpé aurait livré des renseignements d'ordre militaire sur les régions où eurent lieu les manœuvres de cette année dans le nord-ouest de la Bohême. Un ouvrier boucher de Weipert est accusé d'avoir livré des renseignements au service d'information allemand, à Annaberg. Il est accusé également d'avoir attiré de Weipert en Allemagne un certain Anton Sachert et de l'avoir livré à la Gestapo.

Un garçon de café de Prague a recueilli des renseignements d'ordre militaire pour le Reich. D'autres individus voyageaient régulièrement entre Prague et Berlin et renseignaient les autorités allemandes.

Un ancien officier de réserve et un ancien forestier sont également impliqués.

Le complot turec

Stamboul, 4 novembre.

Aux environs de Payas, sur la frontière turco-syrienne, 18 personnes compromises dans le complot contre Ataturk ont été arrêtées. Un ancien officier, Ahmed Surur, ayant refusé de se rendre, a été tué par les gendarmes. Des documents compromettants ont été saisis à son domicile.

TRIBUNAUX

Le procès Stavisky

Hier après midi, lundi, ont commencé, à Paris, devant les assises de la Seine, les débats du procès Stavisky.

A 1 heure, les portes ont été ouvertes à tous ceux qui pouvaient présenter une carte signée par le procureur général.

L'avocat général Gaudel a demandé la nomination de deux conseillers assesseurs et le tirage au sort de six jurés suppléants, en raison de la longueur des débats. Puis, les inculpés détenus ont fait leur entrée. Ils sont au nombre de dix : Desbrosses, Tissier, Cohen, Farrault, Hayotte, le général Bardi de Fourton, Digoïn, Guébin, Dubarry et Garat. Les accusés ont répondu à l'interrogatoire d'identité ; les jurés ont prêté serment.

Ensuite, d'accord avec la défense, on a procédé à la lecture de l'acte d'accusation, mais on a renoncé à la lecture des 2000 questions posées aux jurés.

La lecture de l'acte d'accusation a duré deux heures. Le président Barnaud a rappelé à chaque accusé l'inculpation pesant sur lui.

Un juré a demandé une suspension ; elle a été aussitôt accordée. L'audience a été reprise à 17 heures. On s'est mis d'accord sur la présence à la barre des témoins cités. C'est ainsi que MM. Maurice de Rothschild, Jean Chiappe et Chautemps viendront témoigner.

L'audience a été ensuite levée.

AVIATION

Un avion postal retrouvé

Lundi matin, l'avion transportant le courrier de Santiago du Chili à Natal a interrompu son vol, dans des circonstances jusqu'ici inconnues, le long de la côte brésilienne, à environ 100 km. au nord de Bahia.

Un avion de secours a survolé l'endroit où l'appareil a dû se poser, remarquant des lettres sur la plage où des habitants du pays, groupés, lui faisaient des signaux.

L'avion s'est posé sur la plage de Villa-Condé, dans l'Etat de Bahia. L'équipage est indemne.

CALENDRIER

Mercredi 6 novembre.

Saint PROTHAIS, évêque

Saint Prothais fut le successeur de saint Maris sur le siège de Lausanne. Il mourut vers 649, près de Saint-Prex (Vaud).

SOMMAIRES DES REVUES

Au sommaire du numéro de novembre de la *Revue de l'Efficienc* (11, rue de la Loi, Bruxelles ; le numéro, 4 fr.) : Voir devant soi ; Mon plan de travail (Herbert N. Casson) ; « Un jour... » ; Efforcez-vous de prévoir le progrès (H. N. Casson) ; Une réunion de l'A. N. I. ; Inventez un nouveau service ; Comment diriger le personnel féminin ; Je fais de mon mieux ; Comment lire ? Y a-t-il un remède au bradage ; Ne perdez pas vos premières économies ; « Supposez que nous le sachions » (H. N. Casson) ; Qu'est-ce qui ne va pas ? ; L'orthographe des noms propres, etc.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Une tragédie à Grenade

La nièce de M. Zamora, président de la République espagnole, a été tuée hier lundi par son mari, José Onieva Ramirez, avocat et contrôleur du timbre, à Grenade. Depuis longtemps déjà, de fréquentes discussions, consécutives à des questions d'intérêt, mettaient aux prises les deux époux. Soupçonnant son mari d'infidélité, Mme Ramirez lui avait retiré la procuration qu'elle lui avait donnée pour l'administration de ses biens. M. Ramirez insistait pour que la procuration lui fût rendue. Mme Ramirez ayant refusé une fois de plus de renouveler la procuration, l'avocat lui tira à bout portant un coup de revolver dans la tête, la tuant sur le coup. Le fils aîné ayant appelé au secours, le meurtrier tira également sur lui, le blessant grièvement à la poitrine. Ramirez a été arrêté au moment où il tentait de s'enfuir.

Folie incendiaire

Un fou qui, récemment, mit le feu à des immeubles du quartier noir de Harlem et que la police de New-York recherchait activement, a commis un nouveau forfait, dans la nuit de dimanche à hier, lundi, incendiant une grande maison locative située dans un quartier pauvre de New-York.

L'incendie a surpris les locataires en plein sommeil. Des scènes épouvantables se sont produites dans l'immeuble, qui avait cinq étages. Les pompiers ont trouvé une femme et ses cinq enfants, âgés de huit à quinze ans, carbonisés.

Le même fou a fait une tentative dans un autre immeuble, mais les pompiers ont pu rapidement circonscrire l'incendie.

Explosion dans un garage

Une terrible explosion s'est produite, dimanche, dans un garage de Milwaukee (Wisconsin, nord des Etats-Unis). Deux hommes et une fillette de huit ans ont été tués et onze personnes blessées. Le garage a été entièrement détruit et de nombreuses maisons du voisinage ont été endommagées. Ces derniers temps, des bombes avaient été lancées contre des bâtiments publics de la même ville. Aussi croit-on à un attentat.

Les ouragans aux Etats-Unis

L'observatoire de Jacksonville avait mis en garde le public contre un nouvel ouragan menaçant les côtes orientales de la Floride, notamment la région située entre Miami et Palmbeach.

En conséquence, toutes les localités prirent des précautions. Les fenêtres furent barricadées au moyen de planches. L'ouragan a sévi dans la nuit de dimanche à hier lundi et hier matin lundi dans les îles Bahamas, au large de la Floride.

Explosion dans une fabrique d'explosifs

Une explosion s'est produite, hier lundi, dans la fabrique d'explosifs de Blumenau, près de Vienne, alors qu'on procédait à des essais dans le nouvel hangar construit pour les produits de nitroglycérine. Les causes de l'explosion sont encore inconnues. Le hangar a été complètement détruit. Les constructions voisines ont été également endommagées. On ne signale aucun blessé. Les dégâts se montent à environ 300,000 schillings.

La maison du chef du gouvernement belge cambriolée

A Bruxelles, la maison de M. van Zeeland, premier ministre, a été cambriolée dans la nuit de dimanche à hier lundi.

L'ivresse meurtrière

A Gdynia (Pologne), hier lundi, un matelot ivre a blessé si grièvement quatre passants à coups de couteau qu'ils ont dû être transportés à l'hôpital dans un état désespéré. L'ivrogne, qui provoqua une panique, fut finalement être maîtrisé par la police.

Le feu dans une fabrique

Hier lundi, un incendie a éclaté dans les usines Leuna, à Mersebourg (Saxe). Un ouvrier a péri carbonisé. Le feu a causé des dégâts considérables.

Chute d'un hydravion

Un hydravion militaire grec monté par deux officiers est tombé en mer, hier lundi, dans la baie de Phalère. Les aviateurs se sont noyés.

Glissement de terrain

Un glissement de terrain a produit de grands dégâts, dans les environs de Saratof (Russie). La gare et une partie de la ville d'Ubek ont été détruites. La voie ferrée est coupée sur une distance de 1500 mètres. Selon les nouvelles parvenues jusqu'à présent, la population a pu se mettre à temps en sécurité.

SUISSE

Tué par une automobile

Hier lundi, près de l'ancienne douane, à Wyssenbach, non loin de la frontière entre Lucerne et Berne, une automobile a écrasé et tué un enfant des époux Emmenegger.

Confédération

LA SITUATION DE M. STUCKI

On nous écrit de Berne :

On se souvient que M. le ministre Stucki, directeur de la division du commerce au Département de l'économie publique, avait donné sa démission pour la fin de cette année. D'une part, il souffrait de surmenage ; d'autre part, il ne voyait pas sans une certaine appréhension un nouveau membre du Conseil fédéral prendre la tête des services de M. Schulthess. Cependant, un des premiers gestes de M. Obrecht, au lendemain de son entrée en fonctions, avait été de prier ce précieux collaborateur de rester à ses côtés.

C'est sans doute ce qui serait arrivé, si M. Stucki n'avait pas été élu au Conseil national. On sait qu'une charge de fonctionnaire est incompatible avec un mandat de député. M. Stucki n'avait donc plus qu'à choisir et il s'est décidé pour le siège de conseiller national que lui ont offert ses électeurs bernois.

Le Conseil fédéral n'a cependant pas pu se résoudre à renoncer entièrement à ses services. Il a prié M. Stucki de bien vouloir continuer à garder la haute main sur les négociations commerciales. Un contrat de droit privé vient d'être signé qui confère au député-ministre-fonctionnaire la situation d'un diplomate chargé de missions spéciales. Cela revient à dire que M. Stucki gardera la direction des affaires commerciales et qu'il sera, malgré tout, une espèce de fonctionnaire sans en avoir le nom.

Quant au directeur en titre de la division du commerce, on a choisi pour cette charge le vice-directeur actuel, M. Hotz, auquel seront plus particulièrement confiées les questions administratives. Il est d'ailleurs question de renforcer l'état-major, déjà nombreux, du département de l'Economie publique, de telle manière que M. Stucki soit secondé par un ou deux négociateurs qui seraient chargés de missions dans les pays lointains.

On ne saurait nier que M. Stucki se trouvera dans une situation bien ambiguë. Le rôle d'un parlementaire est de contrôler les actes et la gestion du gouvernement. Sa situation — fût-elle inavouée et officieuse — de fonctionnaire limitera étrangement sa liberté d'action et d'appréciation.

L'espionnage naziste en Suisse

Le *Nidwaldner Volksblatt* divulgue un fait d'espionnage naziste qui s'est produit en juillet et sur lequel rien n'avait percé jusqu'ici.

Une famille schwytoise avait à son service une bonne allemande, du nom de Marthe Helmschrott, âgée de 24 ans, d'Augsbourg.

Cette famille reçut, au cours de l'été, la visite d'amis d'Allemagne, venus en automobile.

Ces hôtes étaient repartis pour leur pays depuis quelque temps quand la famille schwytoise reçut d'Allemagne une demande d'informations à leur sujet. On s'étonnait qu'ils ne fussent pas rentrés dans leurs foyers. La famille répondit qu'ils étaient partis depuis quelque temps.

Des recherches furent faites. Elles ont révélé que les visiteurs en question avaient été arrêtés à la frontière, en rentrant, et qu'ils se trouvaient dans un camp de concentration.

La famille qui les avait hébergés se souvint que ses hôtes avaient énoncé, en présence de la domestique, des critiques sur le régime naziste. L'Allemande les avait dénoncés au consulat allemand de Zurich, à la légation d'Allemagne à Berne ou ailleurs, en indiquant le numéro de leur automobile, pour qu'on pût les arrêter au passage de la frontière.

Malheureusement, les patrons de l'espionne, au lieu de la livrer à la police, l'ont simplement congédiée, en faisant rapport au Département de justice et police fédéral. Quand l'ordre vint de Berne de s'assurer de cette personne, il y avait huit jours qu'elle était partie.

On annonce le retour à Bâle d'une cuisinière en place chez un banquier, arrêtée le 8 août à Lœrrach (Bade), dans des conditions curieuses.

Elle s'était rendue ce jour-là chez un dentiste à Leopoldshöhe et avait été arrêtée par la police sous l'inculpation d'espionnage. Malgré les efforts des autorités bâloises et fédérales, cette personne, bien que son innocence fût établie, ne fut pas relâchée. Un avocat mis à sa disposition par la légation de Suisse à Berlin n'avait pas été autorisé à lui parler.

La cuisinière a été libérée à la suite d'une intervention privée faite auprès du général Gøring. Aucune indemnité n'a été donnée à la malheureuse, dont l'état de santé s'est aggravé en raison de sa longue détention. On ne lui paya même pas le billet de chemin de fer de Fribourg-en-Brigau à Bâle. On a établi que cette femme avait été la victime d'un agent provocateur qui avait travaillé avec un espion italien. Plainte a été déposée contre cet agent connu à Bâle, un Allemand. La police de Sûreté a arrêté plusieurs personnes impliquées dans cette affaire.

La vice-présidence du Conseil national

On nous écrit de Berne :

A en croire plusieurs journaux, la vice-présidence du Conseil national devrait échoir cette année à un socialiste. Quelques-uns ont même été en mesure de préciser que l'extrême gauche avait renoncé à proposer M. Léon Nicole, afin de ne pas renouveler l'aventure désagréable dont M. Grimm fut la victime en 1925. Elle aurait jeté son dévolu, cette charge devant être attribuée à un Romand, sur M. Rosselet, également député socialiste de Genève.

Il est bien exact qu'il ne peut être question que d'un Romand. Bien que le règlement ne précise rien à cet égard, il est d'usage depuis le début de ce siècle de nommer tous les trois ans un représentant des minorités linguistiques à ce poste. Or, la revendication de la Suisse romande se justifie d'autant mieux cette année que trois Suisses allemands viennent de se succéder à la présidence. Cette entorse aux usages parlementaires est due au fait que les agrariens, dont le tour de présidence tombe cette année, n'ont pas de candidat romand désireux ou capable d'assumer cette très lourde charge.

Mais la revendication socialiste ne se justifie en rien. C'est au groupe conservateur que revient ce siège, un socialiste, un radical, puis un agrarien ayant succédé à M. Dollfuss, depuis 1933. Les conservateurs romands ne manquent pas de candidats très autorisés qui, après un stage d'un an à la vice-présidence, feraient d'excellents présidents de l'Assemblée fédérale. Notons que Fribourg est un des seuls cantons auxquels cet honneur n'est jamais échu. M. Ernest Perrier a bien été vice-président au cours de l'exercice 1931-1932, mais on se souvient qu'il s'est retiré de la vie séculière à la veille même de monter au fauteuil présidentiel. Il y a certainement parmi ses successeurs des hommes que tout désigne pour ces hautes fonctions.

La Suisse et les sanctions

Selon le *Bulletin financier suisse*, les placements de fonds suisses en Italie s'élèvent à 1 milliard 600 millions de francs.

Le journal financier lausannois expose en ces termes les conséquences des sanctions pour la Suisse :

« N'oublions pas que toute l'industrie cotonnière italienne, pour ainsi dire, a été fondée par des Suisses, de même que la plupart des ateliers mécaniques et des usines chimiques. On connaît aussi la participation considérable de la Suisse dans le développement de l'industrie électrique en Italie.

« Certes, la dépréciation de la lire a réduit à un quart la valeur-or de nos placements italiens d'avant-guerre. Mais une bonne partie de ces pertes a été récupérée, grâce au développement industriel que favorisa le régime fasciste.

« Dans son discours de la semaine passée à l'Assemblée de la Société des nations, M. Motta n'a pas dit que toute atteinte à la prospérité économique italienne causera nécessairement une perte, en partie irréparable, à la fortune nationale suisse. Si les exportations italiennes sont complètement entravées, l'Italie ne pourra pas tenir tous ses engagements envers l'étranger.

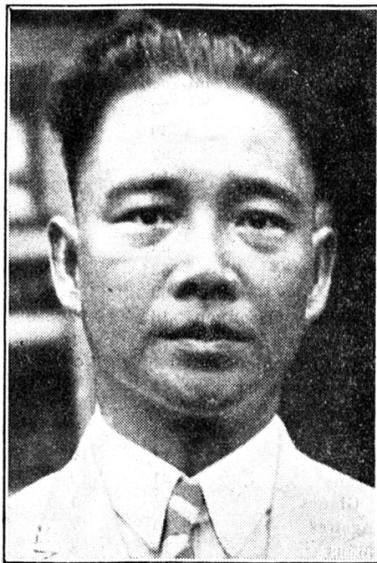
« Il est exclu que l'Italie puisse rentrer, disons à raison de 6 % en moyenne, les 1600 millions de francs-or que nous avons placés chez elle, si la Suisse n'est pas prête à acheter, bon an mal an, une centaine de millions de plus de marchandises italiennes que l'Italie n'achète de marchandises suisses.

« Si la Suisse participe aux sanctions et achète des primeurs dans le Midi de la France plutôt qu'en Lombardie, des oranges en Espagne plutôt qu'en Sicile, des citrons en Afrique du sud plutôt qu'en Italie, il faudra que le bilan de paiement suisse trouve l'argent nécessaire pour effectuer ces paiements ailleurs. Tant que nous achetons à l'Italie qui nous doit, bon an mal an, une centaine de millions en intérêts, dividendes, etc., les produits dont nous avons besoin pour nourrir notre population, ces achats ne pèsent pas sur le bilan de paiement suisse. Mais si nous achetons ces produits dans les colonies anglaises, en Grèce ou en Espagne, il faudra décaisser des sommes importantes.

« L'Angleterre et la France demandant à la Suisse de participer au blocus économique de l'Italie, il aurait fallu, la semaine passée déjà, exiger en assemblée plénière de la Société des nations que ces deux pays s'engageassent à dédommager en plein les porteurs suisses de titres italiens des pertes d'intérêts et de dividendes et des dépréciations inévitables qui en sont la conséquence.

« La garantie de l'article 16 alinéa 3 du pacte ne suffit pas, elle est trop vague. L'article 16 dit : « Les membres de la Société conviennent de se prêter un mutuel appui. » Qu'est-ce que cela signifie, si cet appui n'est pas clairement formulé sous forme d'un engagement précis ? Des précisions doivent être données immédiatement, avant que la Suisse participe sous n'importe quelle forme aux sanctions. Si l'Angleterre et la France ne s'engagent pas à dédommager en plein les capitalistes suisses qui sont menacés de perdre une partie de leur fortune, notre pays pourra invoquer l'alinéa 3 de l'article 16 du Pacte pour ne pas participer aux sanctions. De même, si les ingénieurs, les commerçants et

L'attentat de Nankin



Le premier ministre chinois
OUANG-CHING-OUEI
qui a été blessé par un étudiant nationaliste.

chimistes suisses qui travaillent en Italie perdent leur place à cause de la participation de notre pays aux sanctions, la France et l'Angleterre doivent prendre l'engagement d'occuper dans leurs usines et leurs entreprises commerciales les Suisses qui auront perdu leurs places en Italie.

Le cas du sergent de police Iseli

Le Grand Conseil zuricois a délibéré, hier lundi, sur l'affaire du sergent de police Iseli, qui avait été suspendu pour avoir fait échouer une perquisition chez des frontistes ses amis et qui était accusé de connivence avec la police politique allemande.

Le conseiller d'Etat, chef de la police, a justifié Iseli de toute collusion avec les frontistes et avec la police allemande.

Son seul tort a été de s'être fié à un ancien membre du Front national, qui lui servait d'indicateur, et qui l'a trahi.

Les socialistes genevois contre le Grand Conseil

Un recours auprès du Tribunal fédéral a été introduit par les députés genevois Paul Balmer, au nom du parti national démocratique, Duboule, au nom du parti radical, Mégevand, au nom de l'Union nationale, et Marius Constantin, au nom du parti indépendant chrétien-social, contre la décision du Conseil d'Etat de ne pas promulguer l'arrêté législatif relatif à l'affaire de la Place des Nations et voté par le Grand Conseil le 21 septembre 1935. Cet arrêté législatif abrogeait celui du 8 juin, accordant un droit de superficie à la Société Superficia en vue de la construction d'immeubles.

Le conseiller d'Etat socialiste Braillard avait autorisé son fils à transformer, par une construction, la place des Nations, à Genève. Le Grand Conseil, après une vive campagne de la presse nationale, avait décidé de suspendre les travaux. La majorité socialiste du Conseil d'Etat de Genève ne voulut pas accepter cette décision.

L'élection aux Etats à Soleure

Le parti socialiste du canton de Soleure a décidé de porter comme candidat pour le second tour des élections au Conseil des Etats, fixé au 10 novembre, M. Jacques Schmid, conseiller d'Etat, à Soleure.

Fortifications allemandes à la frontière suisse ?

A la frontière de Schaffhouse, les Allemands sont en train de percer une colline où ils cherchent, disent-ils, du minerai. Les Schaffhousois sont persuadés qu'il s'agit, en réalité, de fortifications qu'on est en train d'installer. Une ligne de chemin de fer pénètre à l'intérieur de la colline.

Echos de la Fête fédérale de chant de Bâle

Il vient de sortir des presses de l'imprimerie Frobenius, à Bâle, le rapport sur l'activité de la Société fédérale de chant de 1929 à 1935 et les appréciations du jury sur la fête de Bâle, dont le souvenir n'est pas près d'être effacé chez ceux qui y ont pris part.

Le rapport d'un jury est toujours intéressant. On y trouve les critiques méritées, la mention des erreurs à éviter, des imperfections à redresser, et aussi les conseils amicaux et les indispensables encouragements. C'est tout cela qu'on lit à chaque page des volumineuses considérations des personnalités à la compétence desquelles on avait fait appel. On a cherché à adoucir autant que possible l'amertume de certaines constatations, dont quelques sociétés ont été les victimes malheureuses.

Echos de partout

Notre poids

La règle classique qui affirme qu'on doit peser autant de kilos qu'on mesure de centimètres au-dessus du mètre paraît aujourd'hui bien désuète.

Cependant, les auteurs les plus distingués n'arrivent pas encore à s'accorder sur le poids précis que doit avoir notre dépouille éphémère pour ne pas transgresser les règles esthétiques des temps présents et pour demeurer dans la limite qui sépare l'état précaire d'un homme bien portant de celui du malade qui s'ignore.

Les tableaux les plus savamment établis, les balances médicales et automatiques les plus honnêtes présentent des coordonnées de poids et de taille d'une anarchie telle que le sujet le moins scrupuleux finit par se demander quel peut bien être enfin le poids orthodoxe.

En fait, il n'y a pas de vérité. Le poids varie selon les époques et les modes. Le poids physiologique consacre-t-il véritablement un état de parfaite santé ? Au fond, la question est là. Si nous estimons précaire la santé des obèses, les tableaux joyeux et rabelaisiens des petits maîtres hollandais nous en apportent un démenti hilare. La joie des personnages de Jordans, de Van Ostade, de Van Laar, dit le « Bamboche », nous font bien augurer d'une nutrition déréglée. Plus près de nous, l'idéal esthétique de 1900 ne s'accommodait-il pas de formes enveloppées ? Et, pour une femme, le poids désirable n'est-il pas celui qui convient le mieux à son charme ? Mais notre époque réclame des muscles dégraissés et des ventres secs. Pour être dans la note, il faut avoir le « poids physiologique ». Quel est-il ?

D'après les statistiques des compagnies américaines d'assurances sur la vie (qui se refusent à assurer les obèses), le poids moyen établi après examen de 200,000 sujets normaux s'établit ainsi : poids moyen en costume ordinaire, précèdent les auteurs :

	Age	1 m. 52	1 m. 70
Femme	23	52 kg. 7	62 kg. 7
»	40	57 kg. 7	68 kg. 1
Homme	25	55 kg. 4	65 kg. 8
»	40	59 kg. 5	69 kg. 5

Ces chiffres présentent la sincérité qu'on doit attendre des statistiques. Cependant, si nous jugeons des qualités esthétiques de la race américaine d'après les présentations d'Hollywood, ce n'est pas mal. On peut faire crédit au tableau.

Le jeu des réponses

Un Américain et un Ecossais se sont rencontrés dans un hôtel. L'Américain se vantait de son éducation supérieure. Il dit à l'Ecossais :

— Nous allons nous poser des questions. Pour toute question à laquelle vous ne pourrez répondre, vous me payerez 1 franc ; si c'est moi qui ne puis pas répondre à l'une de vos questions, je vous donnerai 20 francs.

L'Américain commença :

— Que pèse la statue de la Liberté ? demanda-t-il.

L'Ecossais tendit un franc. Et il demanda : — Qu'est-ce qui a 24 jambes, qui chante et qui peut se dissimuler dans la poche de votre gilet ?

L'Américain abandonna et tendit 20 francs. Le lendemain matin, l'Américain dit à l'Ecossais :

— Je suis resté éveillé toute la nuit pour essayer de trouver la réponse à votre question. Qu'est-ce que c'est ?

L'Ecossais tendit un franc en répliquant :

— Je ne sais pas.

Avis aux compositeurs

Après le discours de M. Daladier au congrès radical de Paris, un certain nombre de délégués et surtout, il faut le noter, parmi les hommes d'âge, entonnèrent la *Marseillaise*. Mais la majeure partie de la salle ne suivit pas, et les mâles accents se perdirent dans le tumulte et les cris. Un congressiste plus calme dit alors : — Ils ne savent plus la *Marseillaise* et ils n'osent pas encore chanter l'*Internationale*. Il faudra trouver un hymne de transition.

Mot de la fin

Dans un salon :

— Monsieur, vous n'êtes pas poli... vous bâillez pendant tout le temps que je chante.

— Excusez-moi, chère madame... ça ne vient pas de l'oreille, ça vient de l'estomac.

Pour la langue française

« Je vous ai prévenu ; ce ne sera pas de ma faute si vous faites une mauvaise affaire... Ce n'est pas de ma faute s'il y a des œufs brisés dans ce panier : on en avait trop mis. »

Ce sont des phrases incorrètes par l'introduction de la préposition *de* devant ma faute. Il faut dire : « Ce ne sera pas ma faute si... », car *ma faute* est simplement l'attribut du verbe être.

La préposition *de* est justifiée avec le verbe avoir : « Il n'y a pas de ma faute si cet enfant s'est donné une indigestion. »

FRIBOURG

Les élections fédérales

Les voix de partis

SARINE

	Listes conservatrices radicales social.		
	conserv.	rad.	social.
Arconciel	76	13	5
Autafond	24	2	—
Autigny	86	45	1
Avry-sur-Matran	63	18	3
Belfaux	110	16	7
Bonnefontaine-Montécu	62	3	2
Chénens	49	16	2
Chésalles	13	—	—
Chésoyelloz	18	6	—
Corjolens	17	2	—
Corminbœuf	79	9	1
Corpataux	56	17	3
Corseray	55	1	—
Cottens	88	4	11
Cutterwyl	21	1	—
Ecuvillens	102	12	8
Ependes	49	9	6
Essert	28	11	2
Estavayer-le-Gibloux	34	4	6
Farvagny-le-Grand	70	22	—
Farvagny-le-Petit	37	7	—
Ferpicloz	22	11	1
Fribourg	3172	804	1002
Givisiez	42	8	7
Granges-Paccot	46	26	2
Grenilles	31	1	—
Grolley	97	12	3
La Corbaz et Cormagens	49	2	—
Lentigny	77	23	8
Lossy et Formangueries	52	—	1
Lovens	40	2	—
Magnedens	23	2	1
Marly-le-Grand	93	19	14
Marly-le-Petit	29	4	2
Matran	65	1	13
Montévrax	35	13	1
Neyruz	101	15	13
Nierlet	26	—	1
Noréaz	69	13	1
Oberried	12	10	1
Onnens	64	2	—
Pierrafortscha	53	6	1
Ponthaux	48	—	3
Posat	23	—	—
Posieux	93	7	2
Praroman	70	13	1
Prez-vers-Noréaz	93	8	3
Rossens-Illens	55	31	3
Rueyres-St.-Laurent	41	10	—
Sales	40	3	4
Senèdes	11	4	—
Treyvaux	143	35	21
Villarod	36	10	2
Villars-sur-Glâne	169	40	52
Villarsel-le-Gibloux	25	12	3
Villarsel-sur-Marly	19	1	—
Vuisternens-en-Ogoz	74	19	3
Zénauvaz	18	7	—
Total	6295	1364	1250
1931	5834	1039	1163

Il y avait eu, en 1931, 106 listes agraires.

SINGINE

	Listes conservatrices radicales social.			
	Electeurs	Votants	conserv.	rad. social.
Alterswil	429	327	284	31
Bœsingen	512	397	322	14
Brünisried	109	80	78	2
Chevrières	170	144	130	9
Dirlaret	218	178	163	6
Guin	904	601	510	36
Heitenried	205	179	156	15
Oberschrot	167	139	124	8
Planfayon	363	270	240	12
Plasselb	141	109	99	4
Schmitten	395	322	297	9
Saint-Antoine	440	305	277	13
St-Sylvestre	163	131	123	3
Saint-Ours	285	173	155	16
Tavel	302	225	200	5
Tinterin	108	91	78	8
Ueberstorf	438	250	222	20
Wünnewil	548	344	236	31
Zumholz	74	66	61	4
Total	6031	4331	3755	246
1931	5643	4695	4111	157

Il y avait en outre, en 1931, 88 listes agraires.

VEVEYSE

	Listes conservatrices radicales social.		
	conserv.	rad.	social.
Attalens	198	22	11
Besencens	29	5	—
Bossonnens	62	21	3
Bouloz	63	3	1
Châtel-Saint-Denis	360	276	34
Fiaugères	50	5	—
Granges	57	14	1
Grattavache	20	11	1
La Rougève	15	2	—
Le Crêt	107	4	1
Pont	20	3	—
Porsel	63	8	2
Progens	34	15	2
Remaufens	70	24	4
Semsaies	112	64	10
Saint-Martin	74	8	2
Total	1334	485	72
1931	1344	195	68

Il y avait eu, en 1931, 512 listes agraires. Beaucoup d'agriculteurs de 1931 n'ont pas voté la liste radicale, en 1935, sans cela elle aurait fait 700 voix.

GLÂNE

	Listes conservatrices radicales social.		
	conserv.	rad.	social.
Auboranges	32	3	2
Berlens	39	2	—
Billens	62	7	4
Bionnens	13	3	—
Blessens	29	1	1
Chapelle	31	1	3
Châtelard	53	36	2
Châtonnaye	83	6	—
Chavannes-les-Forts	63	6	2
Chavannes-s.-Orsonnens	46	17	3
Les Ecasseyes	13	1	—
Ecublens, Eschiens, Villangeaux	44	5	8
Esmonts	39	3	2
Estévenens	24	1	—
Fuyens	14	10	—
Gillarens	31	12	1
Les Glânes	15	4	—
Grangettes	26	7	12
Hennens	18	8	8
La Joux	56	25	9
La Magne	22	—	—
Le Saulgy	12	3	2
Lieffrens	11	—	1
Lussy	78	7	2
Maconnens	20	1	2
Massonnens	74	6	2
Mézières	88	10	7
Montet	16	1	—
Morlens	19	—	1
Mosel	46	1	—
Middes	72	3	1
Neirigue (La)	10	—	—
Orsonnens	57	12	9
Prez-vers-Siviriez	62	4	1
Promasens	65	6	—
Romont	308	192	54
Rue	83	5	5
Siviriez	83	7	17
Sommentier	54	4	9
Torny-le-Grand	76	2	2
Ursy	51	1	—
Vauderens	41	—	5
Villaraboud	65	4	—
Villaranon	24	2	1
Villarimboud	76	12	8
Villarsiviriaux	49	2	—
Villargiroud	30	7	2
Villariaz	41	1	—
Villaz-Saint-Pierre	72	30	3
Vuarmarens	44	4	1
Vuisternens-devant-Romont	90	7	2
Total	2570	492	194
1931	2795	338	121

Il y avait eu, en 1931, 95 listes agraires. A Romont, les conservateurs ont reconquis la majorité.

Le garagiste Marti retrouvé

Il y a une quinzaine de jours, la police bernoise découvrait dans le lac de Wohlen, près de Berne, une automobile immergée par trois mètres de fond. On pensait qu'il s'agissait d'un grave accident, et le véhicule fut repêché. On constata que les deux portes étaient ouvertes et que le plafond de la carrosserie était percé. On en déduisit que l'automobiliste était tombé dans le lac et s'était noyé. La plaque permit d'identifier le propriétaire, qui était M. Walter Marti, Bernois, garagiste à Fribourg.

Immédiatement, la police bernoise entreprit des recherches pour découvrir le corps de M. Marti, qu'on croyait avoir été victime d'un accident. Les recherches furent longues et laborieuses. Elles durèrent deux jours, mais n'aboutirent pas. Une prime de 200 fr. fut même offerte, par la voie de la presse, pour retrouver M. Marti.

A la suite d'une enquête discrète, menée par les polices de Sûreté de Berne et de Fribourg, on acquit la conviction que M. Marti n'était pas mort dans le lac de Wohlen, mais qu'il y avait précipité sa machine et qu'il avait disparu. En effet, hier matin, lundi, des renseignements précis parvenaient de Neuchâtel à Fribourg, disant que M. Marti, le jour même où son automobile était découverte dans le lac de Wohlen, avait pris le train en gare de Berne pour se diriger vers la France. Il se trouve actuellement dans le département de la Côte d'Or, dans la région de Dijon. Il a donné de ses nouvelles à des parents qui habitent Neuchâtel.

M. Marti était dans une situation financière difficile. C'est l'explication de sa disparition.

Société électrique de Bulle

Les actionnaires de cette Société toucheront un dividende de 50 fr. par action de 200 fr. Le capital est de 300,000 fr.

Fridolin et son copain à Fribourg

On nous écrit : Voici une nouvelle qui va provoquer une véritable sensation : cédant au désir exprimé par un nombre considérable d'auditeurs, petits et grands, Fridolin et son copain, les réputés comiques de Radio-Suisse romande, ont accepté l'exclusivité que leur a offerte la maison Pathé. Ils donneront d'ici peu une série de représentations, à Fribourg.

Avant de partir pour l'étranger

Au début de cet hiver, beaucoup de jeunes Suissesses vont peut-être quitter leur pays pour gagner leur vie au delà de nos frontières. L'Etranger ! Ce mot magique tinte harmonieusement aux oreilles de nos jeunes filles modernes, qui ont le goût des voyages. Plusieurs de nos compatriotes se sont sans doute décidées à chercher des places de gouvernantes, d'institutrices, de nurses, de femmes de chambre ; quelques-unes, les plus prévoyantes, savent qu'elles ne doivent pas quitter la Suisse sans avoir obtenu le permis de travail à l'étranger. Mais beaucoup d'autres s'en vont à la légère. Trop souvent, les consulats sont obligés de rapatrier des jeunes filles, hélas ! après de bien tristes expériences. Cette année spécialement, les autorités de différents pays se sont plaintes au sujet de jeunes Suissesses : les unes étaient parties sans avoir pris des renseignements sur la place convoitée ; les autres, n'ayant pas une formation professionnelle suffisante, n'étaient pas à même de remplir leur tâche. On a eu à déplorer la disparition de deux jeunes filles ; sommes-nous en face de cas suspects, avec embarquement pour l'Amérique du sud ? Nous n'osons l'affirmer. Ce qui est certain, c'est que, à l'heure actuelle, nos deux compatriotes n'ont pas encore été retrouvées.

Pour ne pas courir d'aussi redoutables aventures, nos jeunes filles s'adresseront, avant de partir, à l'Œuvre de protection de la jeune fille ; ses secrétaires, par l'intermédiaire de personnes de confiance, fourniront des informations précises sur la situation offerte, préparent le voyage des jeunes filles ; les missions des gares les assistent du départ à l'arrivée, fournissent les adresses des homes et des maisons d'accueil.

Rappelons que l'Œuvre de la protection est internationale et que c'est non seulement dans chaque canton suisse, mais en tout pays que ses services sont à la disposition des jeunes filles.

Puissent les parents conscients de leurs responsabilités retenir l'adresse du comité cantonal, qui fournira en tout temps les renseignements utiles : Home du Bon Conseil, 2, avenue de Rome.

Le secrétariat international, qui a son siège à Fribourg, 24, Grand'rue, est évidemment à même de donner, lui aussi, tous renseignements.

Les sous-officiers de la Sarine-campagne

On nous écrit : La section de sous-officiers de la Sarine-campagne a eu, dimanche 3 novembre, un exercice de campagne. Ce fut le premier-lieutenant Goumaz, instituteur à Corminbœuf, qui dirigea l'exercice. Quarante membres avaient répondu à l'appel. A 13 h. 30, les patrouilles, composées de sous-officiers et soldats de différentes armes, quittaient Noréaz par des chemins et sentiers déterminés pour se rejoindre près de Belfaux, où a eu lieu la critique. La soirée se termina à l'auberge des XIII Cantons, à Belfaux. La plus grande camaraderie régna durant cette sortie. Le comité exprima sa gratitude au premier-lieutenant Goumaz pour son dévouement et remercia tous les sous-officiers et soldats qui se sont inscrits comme membres fondateurs de la section.

Le comité de la section de la Sarine-campagne se compose comme suit : sergent-major Eugène Rosset, président, Prez-vers-Noréaz ; sergent Louis Clément, vice-président, Belfaux ; caporal Joseph Moullet, secrétaire-caissier, Noréaz ; sergent Armand Gumy, chef technique, Avry ; sergent Henri Berset, chef de tir, Autigny.

A propos d'un film

M. l'abbé Chamonin, de Genève, nous prie de dire que la critique d'un film parue, sous son nom, dans une feuille d'annonces hebdomadaire de Fribourg, n'est qu'un fragment d'un article publié dans le *Courrier de Genève*, et que ce fragment ne donne pas une idée complète et juste de ses appréciations sur le film en question.

Concours « Nos loisirs »

Les enfants qui ont exposé des travaux pour le concours « Nos loisirs » sont priés de se trouver au Musée des arts et métiers jeudi, 7 novembre, à 4 h. de l'après-midi, pour la distribution des prix.

Cidre doux

Les amateurs de cidre doux pourront faire leur provision sur la place de l'Hôtel-de-Ville, à Fribourg, demain mercredi, et jeudi, 6 et 7 novembre. Comme toujours, les récipients doivent être apportés de bonne heure et en parfait état de propreté. La vente du jus frais aura lieu à n'importe quel moment, tandis que le remplissage des bouteilles de jus pasteurisé n'aura lieu que jeudi.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société fédérale de gymnastique La Freiburgia. — Ce soir mardi, 5 novembre, assemblée mensuelle au local, café de la Paix, 1^{er} étage, à 20 h. 30 précises ; vu l'importance des tractanda, présence obligatoire pour les actifs et invitation cordiale et pressante à tous nos membres honoraires, libres et passifs.

Ski-Club Fribourg. — Ce soir, mardi, début du cours de ski à sec au Manège du Güntzel. Réunion du groupe des coureurs à 21 h., à l'Etoile.

† M. Tobie Ducotterd

Un fidèle employé de l'Imprimerie Saint-Paul, M. Tobie Ducotterd, vient d'être enlevé à l'affection de sa famille et à celle de ses camarades d'atelier.

M. Tobie Ducotterd était entré au service de l'Imprimerie Saint-Paul en 1916. Il a rempli pendant dix-neuf ans, avec une régularité exemplaire, les devoirs de son office. C'était un bon chrétien et un citoyen fermement attaché aux principes conservateurs. Ceux qui l'ont connu lui garderont un affectueux souvenir.

Loto des jeunes conservateurs de la Neuveville

Le groupe des jeunes conservateurs de la Neuveville aura son loto annuel dimanche prochain, 10 novembre, dès 8 h. 1/4 du soir, dans la grande salle de la brasserie de l'Épée. Chaque année, ce loto remporte un succès complet et permet de trouver les ressources indispensables à la bonne marche du groupe, formé presque exclusivement de jeunes ouvriers. Comme d'habitude, le pavillon des lots sera particulièrement bien garni.

L'orchestre Moreno, avec une parfaite bonne grâce, a bien voulu accepter de donner quelques-unes des excellentes productions de son riche répertoire.

Les cambrioleurs de chalets à Châtel et en Gruyère

Ces temps derniers, on signalait plusieurs cambriolages importants dans les chalets des Paccots, au-dessus de Châtel-Saint-Denis, ainsi qu'en Gruyère, dans la région de Riaz. Des victuailles, des boissons, du linge, des ustensiles de ménage avaient été dérobés. Plusieurs chalets furent même fracturés.

A la suite de certaines investigations, la police de Sûreté de Bulle acquit la conviction que les auteurs de ces déprédations n'étaient autres que deux évadés de l'Institut Saint-Joseph, à Drogens. Leur signalement fut donné aux polices vaudoise, valaisanne et genevoise.

Dimanche soir, débarquaient en gare de Vevey, d'un train venant du Valais, deux jeunes garçons, dont le signalement correspondait à celui qui avait été fourni. Ils avaient voyagé sans billet, prétendaient être complètement démunis d'argent et voulaient se rendre chez des parents, dans la région de Bulle. La police veveysanne voulut se rendre compte de leur identité exacte. Ils furent retenus durant la nuit au poste de police, et hier matin, lundi, ils étaient interrogés.

Les deux vauriens avouèrent aussitôt s'être évadés de Drogens, avoir cambriolé les chalets des Paccots et s'être rendus dans la région de Riaz, où ils continuèrent leurs aventures. Ils partirent ensuite pour le Valais, où, durant quelques jours, ils s'installèrent dans un chalet, à Ayent-Arbaz, sur Sion. Il s'agit de D. R., Valaisan, et E. B., Fribourgeois, l'un et l'autre âgés de treize ans seulement. Ils seront remis aux autorités judiciaires fribourgeoises, qui auront à statuer sur leur sort.

Tombé d'inanition

La gendarmerie a relevé, hier soir, lundi, vers 20 h., dans le hall de la gare de Fribourg, un homme qui était tombé d'inanition. L'inconnu fut aussitôt transporté au poste de police, où M. le docteur Fragnière fut immédiatement appelé pour lui donner les soins nécessaires. Le malheureux étant sans connaissance fut conduit à l'Hôpital cantonal par une ambulance. Là, après une heure, il reprit ses sens. Il s'agit d'un certain Léon G., habitant Morez (Jura français), né en 1918.

RADIO

Mercredi, 6 novembre

Radio-Suisse romande
12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramophone. 16 h. 30, émission commune. 18 h., feuilleton-concours pour les petits : *La Roche-aux-Mouettes*. 18 h. 20, pour les petits collectionneurs ; entretien avec les jeunes naturalistes. 18 h. 35, quelques disques. 18 h. 40, *Pour ceux qui aiment la montagne : les cours de ski*. 18 h. 50, *Pour les joueurs d'échecs*. 19 h. 10, quelques disques. 19 h. 15, *L'actualité scientifique*. 19 h. 35, quelques disques. 19 h. 40, radio-chronique. 20 h., présentation d'une œuvre de musique contemporaine. 20 h. 15, *Les brigands des Alpes*, comédie-vaudeville en un acte. 20 h. 35, concert symphonique par l'Orchestre romand. 21 h. 20, dernières nouvelles. 21 h. 40, suite du concert.

Radio-Suisse allemande
12 h., chants suisses. 16 h. 30, émission commune ; Bach et Beethoven ; concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 17 h. 30, concert d'accordéons. 19 h. 50, extraits d'opéras et d'opérettes.

Radio-Suisse italienne
12 h., disques. 20 h., pièces caractéristiques jouées par le Radio-Orchestre. 21 h., *Madame Sans-Gêne*, opéra de Giordano.

Stations étrangères
Radio-Paris, 18 h. 30, concert de musique symphonique. Paris P. T. T., 18 h., concert de musique symphonique. 21 h. 30, soirée de variétés. Strasbourg, 21 h. 30, soirée théâtrale. Radio-Luxembourg, 21 h. 15, concert varié par le quintette de Radio-Luxembourg. Königswusterhausen, 20 h. 45, concert militaire. Langenberg, 22 h. 30, musique du soir. Londres national, 21 h. 30, concert symphonique de la B. B. C. Vienne, 19 h. 25, retransmission de l'Opéra de Vienne : *Les joyeuses commères de Windsor*. 22 h. 30, concert récréatif par l'orchestre de chambre viennois.

Télédiffusion (réseau de Sottens)
6 h. 30, Stuttgart-Berlin, concert matinal. 7 h. 50 à 10 h., Paris P. T. T., revue de la presse. 10 h. 20 à 10 h. 50, Bâle, radio-scolaire : *Le rat musqué*. 11 h. à 12 h. 25, Rennes-Limoges, concert varié. 12 h., concert symphonique. 14 h. à 15 h. 30, Lyon-la-Doua, informations. Concert. 15 h. 30 à 16 h. 29, Paris P. T. T., la radio aux aveugles. 22 h. 50 à 23 h. 30, Paris P. T. T., concert. 23 h. 30 à 1 h., Paris P. T. T., radio-journal. 23 h. 45, musique de jazz.

Coups de crayon

Eté de Saint-Martin

Les savants qui expliquent tout (ou... presque...) nous disent, sans doute, pourquoi des jours d'une lumière et d'une douceur d'été annoncent ou accompagnent l'arrivée de la Saint-Martin. Pour nous, qui ne nous mouvons pas avec aisance sur le terrain réservé où folâtraient astronomes et météorologues, nous donnerions de ce retour des belles journées une explication simpliste. Pour rappeler le geste charitable du grand évêque de Tours détachant un pan de son manteau pour en couvrir un pauvre grelottant, le bon Dieu, à l'approche de la fête du grand saint, ne taillerait-il point, dans la riche draperie qu'il réserve au décor de l'été, un large tapis qui réchaufferait, en ce début de novembre, la terre déjà frileuse ? L'admirable tapis, en vérité ! D'un œil émerveillé et même attendri (car la beauté des choses n'atteste-t-elle point la bonté de Dieu ?), je regardais, l'autre matin, de l'avenue des Alpes, ce paysage unique qu'offre la Sarine, ses berges, les vieilles maisons de la Ville-basse, les falaises, les collines lointaines. Pierres, murs, herbe jaunissante, feuillages décolorés, prenaient, sous un soleil largement épandu, une teinte d'un blond lumineux et doux. Effet de contraste, avec art ménagé : l'or rouge, la rouille, le cuivre, le mordoré de maintes frondaisons, mettaient des accents plus chauds dans ce tableau d'une coloration fluide d'un ambre très fin et sur lequel flottaient, indécises et lentes, de blanches fumées.

La brève féerie de la Saint-Martin nous ramène à des pensées riantes. Quand nous touchons à la fin de l'été, nous savons, n'est-ce pas, qu'avec septembre commencent ces fameux mois en bre de triste augure, où le froid va sévir, où la nuit tombe vite, où l'aube est si lente à paraître ? Et voilà que novembre, novembre même à qui nous prêtons, peut-être, les plus sombres couleurs parce que le souvenir endeuillé de nos morts en marque le début, novembre est assez généreux, malgré sa mine grise, pour nous valoir des impressions d'été ! Ce triste compagnon porte à sa coiffure une aigrette aux éclatantes couleurs : l'été de la Saint-Martin.

Ces quelques jours radieux ne sont, sans doute, qu'une courte parenthèse dans la saison des pluies, des neiges, du froid, des bons rhumes sonores. Mais, comme ils viennent à point nommé, pour nous rappeler que, même cette saison, dite mauvaise, a ses jours agréables et que, si nous déduisons de la durée réglementaire et théorique de l'hiver toutes les autres belles journées qu'elle compte, sa longueur en sera singulièrement écourtée. Disons et redisons donc sans nous lasser cette vérité sur laquelle on peut, en l'adaptant à d'autres problèmes, fonder toute une philosophie de l'optimisme : nous passons, chaque année, la moitié de l'hiver à dire que l'hiver sera long. Et quand nous avons fini de le répéter, le printemps est de retour ! Allons, gardons et l'espoir et le sourire ! S'il est, dans le cours de l'année, un été de la Saint-Martin, il en est aussi un, et même plusieurs, dans le tran-tran des jours, parfois peu folichons, c'est vrai, de notre vie. Et, souvent, notre confiance en Dieu et en nous-mêmes peut multiplier le nombre de ces étés-là où les gens et les choses, comme, l'autre matin, le vieux Fribourg, nous semblent embellis par une lumière qui met de la joie et dans l'air, et dans les yeux, et dans le cœur.

Ern. C.

La foire de la Saint-Martin à Fribourg

La foire d'hier lundi a été favorisée par un beau temps et très fréquentée. Rarement on a constaté un aussi grand nombre de pièces de bétail sur le champ de foire. Les marchands se sont heureusement présentés assez nombreux. Beaucoup de transactions se sont effectuées, mais les prix n'ont guère changé. Sur les marchés des veaux et des porcs une légère baisse a été enregistrée.

Les jeunes vaches prêtes au veau se sont vendues de 600 fr. à 700 fr. ; les génisses, de 550 fr. à 700 fr. ; les autres pièces de bétail, de 300 fr. à 550 fr. ; les veaux gras, de 1 fr. 50 à 1 fr. 60 le kilo ; les veaux à engraisser, de 1 fr. à 1 fr. 20 le kilo ; les porcs gras, de 1 fr. 25 à 1 fr. 30 le kilo ; les porcelets de six à huit semaines, de 20 fr. à 30 fr. la paire ; les porcs de quatre mois, de 30 fr. à 35 fr. la pièce ; les moutons d'élevage, de 30 fr. à 40 fr. la pièce ; les moutons gras, de 1 fr. 20 à 1 fr. 40 le kilo.

Changes à vue

5 novembre

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 22	20 32
Londres (1 livre st.)	15 09	15 19
Allemagne (100 marcs or)	123 50	124 —
Italie (100 lires)	24 85	25 05
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 65	12 80
New-York (1 dollar)	3 04	3 09
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belges)	51 80	52 10
Madrid (100 pesetas)	41 80	42 20
Amsterdam (100 florins)	208 60	209 —
Budapest (100 pengö)	—	—

Nouvelles de la dernière heure

Les opérations de guerre en Ethiopie

Rome, 5 novembre.

On mande du front du Tigré :

« L'avance italienne a continué ce matin. Le corps du général Birosi, parti d'Hausien, est arrivé dans la région d'Abi-Addi. Celui du général Santini est arrivé à Ade-Abaghie, dans la région de Bet-Mariam. Les services de l'intendance sont arrivés à Daja et procèdent à leur réorganisation. »

Londres, 5 novembre.

On mande d'Addis-Abéba au Times :

Le mouvement des troupes éthiopiennes autour de Moussa-Ali continue, et l'on signale une grande activité dans les marécages d'Immini, où les Danakils, dit-on, harassent chaque nuit et sans répit les positions italiennes.

Des avions cherchent cet ennemi insaisissable le jour, mais sans grand succès. Il semble que la plupart de ses attaques soient effectuées du sud et de l'ouest de Moussa-Ali. Les autorités éthiopiennes prétendent que les Italiens ont essuyé de lourdes pertes et ajoutent : « Leurs troupes d'infanterie ont été forcées, en conséquence, de pénétrer plus avant dans le désert d'Adal. »

Les Italiens peuvent ou bien essayer de disperser les Danakils ou bien chercher une région sèche favorable à l'emploi de leurs forces motorisées. Un mouvement de cavalerie qu'on signalait avant-hier paraissait avoir été entrepris à cet effet et on sait que les Italiens tentent de découvrir un chemin de détour aux environs des marécages d'Immini pour leurs véhicules de combat. La raison initiale de leur évacuation de la zone sud de Moussa-Ali est l'impossibilité dans laquelle ils étaient de trouver un tel chemin sans pénétrer en territoire français. Les autorités françaises sont en alerte en prévision de cette éventualité et la majeure partie des informations qu'on a à ce propos est fournie journalièrement par leurs patrouilles aériennes.

Le ministre d'Ethiopie à Paris

Paris, 4 novembre.

Le nouveau ministre d'Ethiopie à Paris présentera, ce matin, ses lettres de créance à M. Lebrun.

Demande d'assistance financière de l'Ethiopie

Paris, 5 novembre.

Du Temps :

On sait que l'Ethiopie a saisi la Société des Nations d'une demande d'assistance financière « pour défendre l'existence de l'Ethiopie pacifique contre celui qui a eu recours à la guerre ». Cette demande est basée sur un projet de convention qui fut voté en 1930 par l'assemblée de la Société des Nations, mais non encore mis en vigueur.

C'est le 2 octobre 1930 que l'assemblée, sur l'initiative de la Finlande et le rapport de l'Espagne, approuva le projet de convention internationale pour l'assistance financière en cas de guerre ou de menace. Elle décida d'ouvrir immédiatement la convention à la signature des membres de la Société des Nations en exprimant le vœu que cette convention serait signée et ratifiée par tous les membres de la Société des Nations. L'assemblée déclara enfin qu'elle « considérait désirable que le plan d'assistance financière pût être appliqué, le cas échéant, sans aucun délai ».

Le projet d'assistance financière fut signé immédiatement par les Etats suivants : Autriche, Belgique, Bolivie, Grande-Bretagne, Bulgarie, Cuba, Danemark, Espagne, Esthonie, Ethiopie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Albanie, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Perse, Pologne, Portugal, Roumanie, Yougoslavie, Suède, Tchécoslovaquie, Australie et Lithuanie.

Le gouvernement éthiopien rappelle aux membres de la Société des Nations que le préambule du projet de convention adopté par la 11^{ème} assemblée vise justement la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui l'Ethiopie, puisqu'on y reconnaît « l'importance que présente pour la sauvegarde, ou, le cas échéant, pour le rétablissement de la paix entre nations, la création d'un système d'assistance financière par voie de garantie d'emprunt qui serait accordé en cas de différend international susceptible d'entraîner une rupture ou en cas de guerre ».

L'article premier du projet de convention internationale s'applique exactement, dit le gouvernement éthiopien, à l'agression dont a été victime l'Ethiopie :

Article premier. — 1^o Si, malgré les efforts que le Conseil de la Société des Nations aura pu faire pour le maintien ou le rétablissement des relations pacifiques, un Etat, en violation de ses obligations internationales, recourt à la guerre contre une haute partie contractante, celle-ci recevra, à sa demande, l'assistance financière prévue dans la présente convention, à moins que le conseil n'en décide autrement.

2^o La haute partie contractante à laquelle est accordée l'assistance financière s'engage, en ce qui la concerne, à soumettre le différend à un règlement judiciaire ou arbitral ou à toute autre procédure pacifique que le Conseil jugera appropriée.

Le gouvernement éthiopien n'ignore pas que le projet de convention adopté en 1930 par l'assemblée de la Société des Nations n'est pas encore entré en vigueur. Mais il en est de même, dit-il, pour les mesures économiques et

financières déjà adoptées par la conférence des Etats et le comité de coordination. Aucune convention internationale n'est en vigueur qui rende l'application obligatoire. C'est pourquoi le gouvernement éthiopien demande aux membres de la Société des Nations d'examiner si une assistance financière ne peut pas être accordée à l'Ethiopie en s'inspirant des travaux accomplis en 1930 par la onzième assemblée de la Société des Nations.

Les exportations américaines pour l'Italie

Washington, 5 novembre.

(Havas.) — M. Philipps, sous-secrétaire d'Etat, a indiqué que le gouvernement des Etats-Unis n'avait reçu aucune demande officielle au sujet de l'attitude américaine pour le cas où la Société des Nations déclarerait l'embargo sur les exportations d'huiles, de charbon, de fer et d'acier à destination de l'Italie. Il a rappelé que M. Roosevelt avait déclaré dans une récente conférence de presse qu'il n'interviendrait pas pour diminuer les ventes de pétrole en Italie, estimant que la compagnie marchande continuait à conduire normalement les affaires de sa filiale italienne.

D'autre part, le président a déclaré qu'il suivait attentivement les statistiques des exportations américaines vers l'Italie. En effet, une augmentation brusque de leur montant continuerait un argument de premier ordre pour permettre au gouvernement d'exercer à nouveau une pression morale. Une partie importante de l'opinion flétrirait les exportateurs s'il pouvait être démontré qu'ils profitent de l'état de guerre pour accumuler des bénéfices anormaux. Mais, même dans ce cas, la déclaration d'un embargo serait improbable. On sait qu'il est douteux que le texte du « Neutrality Act » permette de modifier la liste des marchandises classées comme matériel de guerre pour y inclure les matières premières. D'un autre côté, la déclaration d'embargo heurterait l'opinion et provoquerait des récriminations de certains membres du Congrès, qui trouvent déjà que la pression exercée par le gouvernement pour décourager les échanges commerciaux dont l'effet est de porter atteinte pratiquement à l'Italie seule, constitue une violation de l'esprit du « Neutrality Act. »

La prochaine conférence navale

Tokio, 5 novembre.

A la suite du Conseil de cabinet qui s'est tenu hier matin, M. Nagado, membre du Conseil de la guerre, et l'ancien ambassadeur du Japon à Berlin ont été désignés officiellement comme délégués du Japon à la prochaine conférence navale de Londres. Le cabinet a, en outre, approuvé les instructions données aux ministres japonais :

1^o Une réduction générale des forces navales permettant d'établir une paix mondiale durable ;
2^o Sur l'établissement de la parité des armements navals, de telle façon qu'aucun danger d'agression ne puisse plus exister entre les nations ;

3^o Sur l'établissement d'un chiffre qui limite le maximum du tonnage fixé pour chacune des puissances navales ;

4^o Sur l'adoption d'une formule de désarmement juste et équitable, basée sur une réduction à la fois quantitative et qualitative des armements navals par suppression des armes défensives.

La campagne électorale anglaise

Londres, 5 novembre.

Les tournées oratoires des chefs de partis et des candidats se sont multipliées, dès hier soir, dans toute l'Angleterre. M. William Astor a déclaré : « Le gouvernement veut la paix, a-t-il dit. Il est opposé à une guerre entre l'Angleterre et l'Italie ou contre toute autre nation. »

M. Macdonald, de son côté, a déclaré dans son discours : « Je ne suis pas un charlatan qui brandit une fiole de médicament en prétendant vous offrir une panacée générale. Le gouvernement national ne fait pas concurrence à ceux qui vous bourrent de promesses folles. »

Par ailleurs, M. Baldwin a prononcé, à Liverpool, le deuxième de ses quatre grands discours électoraux. Il a dit notamment :

« Le pays n'est pas seul à désirer un gouvernement fort et éprouvé ; l'Europe elle-même aujourd'hui besoin plus que jamais de notre appui, de nos conseils et de notre initiative. »

Sir Samuel Hoare, prenant la parole à Liverpool, a, une fois de plus, protesté contre ceux qui s'efforcent de travestir la vérité en disant que l'Angleterre se livre à une politique étrangère malhonnête.

Convention polono-allemande

Varsovie, 5 novembre.

La convention commerciale polono-allemande qui a été signée, hier lundi, règle, sur la base de la clause de la nation la plus favorisée, les échanges commerciaux entre les deux pays. Les règlements seront effectués par voie de clearing. La convention sera appliquée provisoirement à partir du 20 novembre, et sa durée, fixée à un an, se prolongera automatiquement en cas de non dénonciation.

La convention a été signée à la suite de longs pourparlers, à Berlin et à Varsovie, et elle constitue, après les protocoles de mars 1934, abrogeant la guerre douanière entre les deux pays, un nouveau progrès vers la normalisation des relations économiques polono-allemandes.

Les Soviets et le Japon

Moscou, 5 novembre.

M. Jurenef, ambassadeur des Soviets à Tokio, avait remis à M. Hirota, ministre japonais des affaires étrangères, les 12 et 14 octobre, des notes de protestation relatives aux violations de frontières par des subdivisions mandchoues-japonaises armées les 8 et 10 octobre, dans le district de Grodekowo.

Le 25 octobre, M. Hirota a remis à l'ambassadeur des Soviets à Tokio la réponse du gouvernement japonais.

Le 4 novembre, M. Jurenef envoya à M. Hirota une note dans laquelle il faisait savoir que la déclaration du mémorandum concernant les agissements illicites de patrouilles frontières russes au cours des rencontres des 6 et 12 octobre, n'est absolument pas motivée et qu'elle est expressément repoussée par le gouvernement soviétique, ces rencontres s'étant déroulées sur territoire russe. Le gouvernement soviétique déclare dans cette note qu'il maintient sa protestation du 14 octobre.

Contre toute modification au traité de Versailles

Londres, 5 novembre.

(Havas.) — Les dangers que présenterait toute modification du traité de Versailles ont été soulignés hier soir par M. Winston Churchill, dans un discours prononcé à Epping.

« Je ne pense pas, a-t-il précisé, que les frontières raciales du traité de Versailles pourraient être altérées sans guerre. »

Le nouveau gouverneur du Canada

Ottawa, 5 novembre.

(Havas.) — Lord Tweedsmuir, nouveau gouverneur du Canada, et lady Tweedsmuir sont arrivés à Ottawa.

Emprunt canadien

Ottawa, 5 novembre.

(Havas.) — Un emprunt de 75 millions de dollars au gouvernement canadien a atteint près du triple du chiffre fixé.

En l'honneur d'un ministre français

Paris, 5 novembre.

Sous le haut patronage de M. Lebrun, président de la République, MM. Laval, Doumergue, Buisson, Flandin et Tardieu, une cérémonie aura lieu au grand amphithéâtre de la Sorbonne pour célébrer les vingt-cinq ans de mandat de M. Louis Rollin, ministre des colonies.

M. Herriot musicien

Paris, 5 novembre.

A l'occasion du centenaire de Saint-Saëns, qui sera célébré ce soir à Lyon, M. Herriot fera une causerie sur l'illustre compositeur et sur ses œuvres.

SOMMAIRES DES REVUES

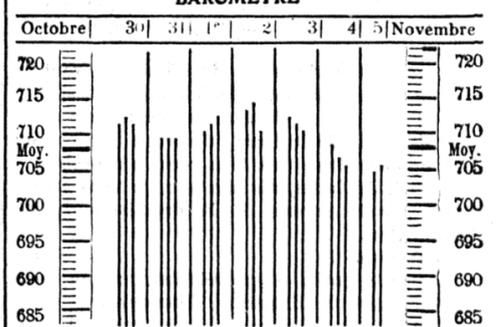
La Dépêche de l'air, journal mensuel suisse de navigation aérienne et organe de propagande de l'Association suisse pour la défense aérienne passive (Section vaudoise). — Numéro 7 (octobre 1935).

Pour notre sécurité nationale : La brillante activité de l'Association suisse de défense aérienne passive, par Ernest Nef. — Un succès ! — Un exemple pour la Suisse : La protection aérienne en Belgique, par le lieutenant-général Termonia, aide de camp du roi, président de la Ligue de protection aérienne. — En Suisse : Notre défense aérienne passive (La formation d'organismes locaux). — La Dépêche de l'air à ses lecteurs. — En terre vaudoise. — Association suisse pour la défense aérienne passive, section vaudoise : Ce que nous voulons ! par F.-C. Hoger. — Avis au public ! — Section genevoise. — A Lausanne : un exemple intéressant. — Dans la presse. — Ce qui se fait ailleurs pour la défense aérienne passive. — Ce que tout le monde doit savoir de la défense antiaérienne, par le général Niessel.

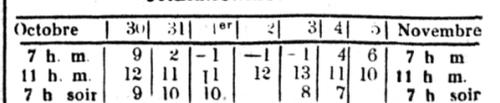
BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

5 novembre, 8 heures du matin

BAROMETRE



THERMOMETRE



Temps probable

Zurich, 5 novembre, 11 h. du matin.

Nuageux, variable. Peu ou pas de pluie. Assez doux.

LES SPORTS

Le championnat suisse de football

Voici le classement de la première ligue :

Groupe I		Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points
Soleure	7	7	0	0	0	14
Granges	7	6	0	1	1	12
Cantal-Neuchâtel	7	5	0	2	1	10
Vevey	8	4	1	3	9	9
Montreux	7	3	1	3	7	7
Porrentruy	7	3	1	3	7	7
Urania-Genève	7	3	1	3	7	7
Fribourg	7	3	0	4	6	6
Monthey	8	3	0	5	6	6
Olten	7	2	1	4	5	5
Racing-Lausanne	7	1	1	5	3	3
Etoile-Carouge	7	0	0	7	0	0
Groupe II						
Zurich	7	4	2	1	10	10
Lucerne	8	4	2	2	10	10
Chiasso	7	3	3	1	9	9
Kreuzlingen	7	4	1	2	9	9
Juventus	7	3	2	2	8	8
Schaffhouse	7	3	2	2	8	8
Seebach	7	3	1	3	7	7
Brühl	8	2	3	3	7	7
Concordia	8	3	1	4	7	7
Blue-Stars	7	2	1	4	5	5
Winterthour	8	1	3	4	5	5
Oerlikon	7	2	0	5	4	4

L'Italien Olmo a battu le record du monde de l'heure

C'est un exploit remarquable que vient d'accomplir sur le vélodrome de Milan l'Italien Giuseppe Olmo, en couvrant sans entraîneur 45 km. 090 dans l'heure.

Le précédent record appartenait au Français Maurice Richard (44 km. 777), qui avait lui-même battu de peu le record du Suisse Oscar Egg.

Un raid à cheval

Hier, lundi, est arrivée à Vienne la colonne de cavaliers du premier-lieutenant suisse Schwarz, qui veut atteindre le Bosphore en cinq mois et demi en accomplissant un voyage de 8000 km.

AUTOMOBILISME

Ce que sera le « sweepstake » du grand-prix de Genève

On nous communique : Le grand-prix de Genève de 1936 s'accompagnera d'une loterie de « sweepstake » (essayer de prononcer *sou-ip-sték'*) ; un prospectus qui vient de paraître en explique le mécanisme.

Le « sweepstake » est une loterie à deux degrés. Quatre jours avant la course, au printemps prochain, on procédera au tirage au sort de 20 numéros. Ces vingt numéros seront attribués, de nouveau par tirage au sort, aux 20 coureurs inscrits. Les personnes dont un billet sera sorti n'auront plus qu'à attendre la course. Si le conducteur auquel le billet de M. X., par exemple, est attribué sort vainqueur, M. X. aura gagné le premier prix, et ainsi de suite.

Autrement dit, le tirage au sort (premier degré) sert à désigner les billets qui se partageront les lots et à fixer leur répartition à chacun des coureurs, la course elle-même (deuxième degré) servant à attribuer les différents lots à chacun des billets.

Ajoutons que le « sweepstake » de Genève comporte une série importante de « prix de consolation » de 100 francs suisses chacun, tirés au sort. Les prix et primes répartis représen-

teront 66,25 % du montant net, le reste étant attribué à la construction d'un hôpital, à diverses œuvres et à l'aménagement du circuit routier. Le prix du billet est de 10 francs et donne droit à l'entrée pour la course.

La crise américaine semble conjurée

En 1929, année-record, la production des voitures américaines pendant les neuf premiers mois avait été de 4 millions 874,676 véhicules.

En 1933, au moment le plus fort de la crise, ces chiffres étaient tombés à 1,700,815 véhicules. Relèvement en 1934 : 2,491,628.

Cette année, la crise semble définitivement conjurée, car la production pour les neuf premiers mois est remontée à 3 millions 40,262 véhicules.

Un tiers de ces voitures environ sont destinées à l'exportation.

PETITE GAZETTE

La forêt pétrifiée de Chemnitz

Le musée municipal de Chemnitz possède une curiosité unique au monde : plus de 30 troncs d'araucarias pétrifiés, qui datent de 200 à 250 millions d'années. La plupart ont été trouvés dans un faubourg de la ville, Hilbersdorf, au cours de travaux pour des routes ou des fondations d'édifices. Un de ces troncs a 7 m. 50 de long et 5 m. 25 de large ; l'arbre entier, tel qu'on le rencontre encore au Chili, devait mesurer 50 à 60 mètres. Un autre tronc, long de 20 mètres, a dû être coupé, ne pouvant entrer dans la salle où il est exposé.

Cette collection porte le nom de « Sterzeleanum », du nom du professeur Sterzel, qui l'a créée à la fin du siècle dernier. Les troncs d'arbres, souvent coupés en plusieurs morceaux, ont été trouvés dans des couches de glaise et de grès, dont la profondeur ne dépassait pas 1 m. à 1 m. 50, ou dans un tuf de porphyre. Comme ils étaient couchés la tête vers l'ouest, on suppose qu'ils ont été renversés par un flot de boue volcanique, qui, après avoir séjourné longtemps dans l'eau, s'est solidifié. Dans les couches de tuf et de glaise, on a trouvé aussi de nombreuses empreintes de feuilles d'araucaria, de petites branches, de racines, ainsi que des fougères pétrifiées. Ces fougères, de l'espèce arborescente des psaronius, sont parmi les plus belles pétrifications qu'on connaisse, à cause de leurs bigarrures. Ces plantes préhistoriques vivaient dans une atmosphère tropicale, sans aucun mammifère ni oiseau : les seuls animaux dont on ait retrouvé les restes — par exemple, près de Dresde, dans un terrain de la même époque — sont des reptiles et des insectes.

Les araucarias de Chemnitz sont parfaitement conservés, à part l'écorce, qui a disparu. L'examen microscopique permet de retrouver tous les détails de leur constitution cellulaire.

Le musée du hareng

Un musée du hareng va être installé à Emden, port de la mer du Nord, qui possède la flotte la plus importante de l'Allemagne pour la pêche de

ce poisson. On y représentera la biologie du hareng, les territoires et les méthodes de pêche, les installations pour la préparation et l'utilisation du harçong, les méthodes d'exploration des mers en vue de la pêche.

Les autos à Moscou

Tous les touristes qui se rendent à Moscou sont frappés par le très petit nombre d'automobiles circulant dans les rues. Il y a encore très peu de taxis, malgré le grand nombre de voitures fabriquées chaque année par les usines de Moscou et Gorki. La *Vetcherniaia Moskva* écrit qu'il n'y a dans la capitale que 1,080 voitures appartenant à des personnes privées. La plupart d'entre elles n'ont pas été achetées par leurs détenteurs ; ce sont des cadeaux du gouvernement. Parmi ceux qui ont été ainsi récompensés, on cite quelques académiciens, plusieurs écrivains et de nombreux contremaîtres des usines moscovites.

Le sucre des prisonniers

L'administration pénitentiaire genevoise avait décidé, par économie, de supprimer le sucre au déjeuner des détenus de la prison Saint-Antoine, illustrée jadis par le séjour de M. Nicole.

Les prisonniers ont fait des doléances, que leur directeur, M. Isaak, l'homme des cornets de poivre de l'émeute de 1932, a portées en haut lieu.

Sur quoi on leur a accordé deux morceaux de sucre par jour.

Les publications de livres en Suisse

Il a paru en 1934 en Suisse 1065 livres et brochures, dont 470 en langue française.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Le véritable « Messenger boiteux de Berne et Vevey » pour 1936. — Editeur : Société de l'Imprimerie et lithographie Klausfelder, Vevey. — Prix : 60 c.

Le *Messenger boiteux* pour 1936 contient, comme ses prédécesseurs, tout ce qui fait de lui un almanach dans toute l'acception du terme : n'est-il pas d'ailleurs la plus ancienne de ces publications puisqu'il paraît pour la 229^{me} fois ?

Au cours de cette longue existence, il a pu meubler son esprit de riches expériences dont il fait part à ses lecteurs. Il s'intéresse, en outre, à quantité de faits utiles : c'est ainsi qu'il rappelle les divers phénomènes célestes, donne un tableau des principales foires suisses et des régions limitrophes, publie la liste des chefs de gouvernements actuellement en fonctions et le nom des principales autorités suisses, etc.

Des articles richement illustrés complètent heureusement le texte du vieil almanach. Il y en a un peu pour tous les goûts : nouvelles, poésies, histoires amusantes ou instructives se succèdent pour le plus grand plaisir de l'esprit.

La grande planche donne une vue d'ensemble du grand barrage de la Dixence, élevé à plus de 2000 m. d'altitude dans les Alpes valaisannes. Une article contient d'intéressants détails sur la façon dont furent entrepris ces gigantesques travaux. G. L.

Variétés

Enquête sur les masques à gaz à Paris

Du *Cri de Paris* :

« Quelqu'un » se disait que le moment était venu de faire l'acquisition de masques à gaz pour lui-même et son entourage, masques qu'on rangerait soigneusement, ensuite, en attendant les événements...

En homme prudent et avisé, le héros de cette histoire a consulté « quelqu'un qui s'y connaît », qui lui a dit :

« Voici la brochure de la Préfecture de Police qui va sortir, éclairant les populations sur les moyens efficaces de protection contre les gaz en cas de guerre aérienne.

A la dernière page de cette brochure, vous trouverez les noms et adresses des constructeurs de masques dont les types sont homologués par les services du ministère de la guerre. »

Notre « quelqu'un » a lu la brochure. Il a, effectivement, trouvé une dizaine de noms et d'adresses. Le voici, du coup, très embarrassé ! A qui va-t-il s'adresser ?

Il prend alors conseil d'un ami, qui vit dans les milieux scientifiques :

« Le problème est complexe et je ne peux vous répondre. Prenez l'avis de savants autorisés. Allez trouver, par exemple, le professeur Gabriel Bertrand, à l'Institut Pasteur. C'est lui qui connaît le mieux la question... »

Le professeur Gabriel Bertrand lui a réservé le meilleur accueil. En souriant, il a dit :

« — Vous comprendrez aisément que je doive m'en tenir strictement au côté scientifique de la question. Adressez-vous au général Fontanès, à la Direction de l'Artillerie, place Saint-Thomas-d'Aquin. Il est mieux placé que moi pour vous répondre. »

Le général Fontanès a été bref :

« — Vous désirez un masque bien construit et pratique ? Adressez-vous au professeur Lebeau, à l'École Supérieure de Pharmacie. Pendant la guerre, il avait la direction de tous les services de protection contre les gaz. »

Le professeur Lebeau a été flatté par la demande de renseignements qu'on lui adressa :

« Effectivement, pendant la guerre, j'ai été le « dictateur » du service de la protection contre les gaz, avec une quarantaine d'officiers sous mes ordres. Aujourd'hui, je ne suis plus rien et plus même consulté ! Pour juger de la valeur technique d'un masque à gaz, d'un système par rapport à un autre, c'est aux usines du Bouchet, dépendant du service des Poudres, qu'on pourra certainement vous éclairer... »

Au Bouchet, c'est un parfait accueil de MM. Boisdron et Renaud. Par eux, on apprend, enfin, quelles sont les règles essentielles de construction d'un masque à gaz moderne pour en obtenir efficacité et sécurité ! On sait ainsi qu'il faut trouver à l'intérieur de la cartouche de protection une quantité de charbons actifs suffisante. Qu'il faut chercher la solidité des parties vitales du masque. Que le poids doit être aussi réduit que possible. Qu'il faut obtenir une

20 PIÈCES

60 cts

Cigarettes
Brunette
en tabac Maryland choisi.

Pour un temps limité avec images des 100 plus grandes artistes cinématographiques.

COCO, GROOM ET DETECTIVE

par Jean DRAULT

— Personne sur le chemin ? demanda Jim Waterman à son domestique.

— Personne.

— Okay !

— C'est bien Scaff qui conduit le camion, monsieur Jim !

Abandonnant son télescope, Jim descendit avec l'agilité de ses vingt ans qu'il semblait avoir retrouvés.

Scaff sautait du siège du camion devant le perron de la maison, saluait Jim, et disait :

— J'en ai fait un détour, Monsieur, pour avoir l'air de venir de la forêt, alors que je viens du côté opposé. Vous avez bien reçu la dépêche ?

— Oui. Je l'attendais hier soir, je vous avoue, Scaff. J'avais eu vent de la *drinking-party* du Washington...

— Par qui ?

— Par la police de prohibition, par un coup de téléphone de Flagerthy, l'inspecteur.

— Ah ! oui. Celui qui m'avait arrêté. Il a eu la gentillesse de ne faire une descente au Washington que le soir, après la fête...

— Je m'étonnais, Scaff, que vous ne m'avez pas réservé une bonne provision sur cet arrivage sensationnel.

— Oh ! pouvez-vous croire, monsieur Waterman. Je ne vous oublie jamais.

— D'accord. Mais, pour aujourd'hui, il y a du retard.

— Je vais vous dire... Il y a eu la mort accidentelle de ce pauvre M. Mac Intosh !

— J'ai vu cela dans le journal. Ça devait finir ainsi !... Un homme qui appelait tous les jours la mort !... Elle a fini par venir, qu'est-ce que vous voulez ?

— Ce n'en est pas moins bien triste ! assura Scaff en écrasant sur son œil une larme certainement absente.

— Vous le regrettez ?

— N'étais-je pas son meilleur ami !

— Nous reparlerons de ça, Scaff ! fit Jim avec un petit rire qui ressemblait à un gloussement. Pour l'instant, occupons-nous des vivants, des bons vivants que nous sommes. Voyons. La dépêche disait que Doré, c'est trente dollars par jour. Autrement dit, le bon champagne qui est un vin doré, trente dollars la bouteille.

— Nous sommes bien d'accord, monsieur Waterman.

— Et combien de bouteilles ?

— J'ai six gros troncs. Dans chaque tronc il y a cinquante bouteilles.

— Seulement ?

— Il faut la place pour le foin, pour éviter que les bouteilles ne se cassent.

— Que de place perdue ! fit avec regret le célèbre buveur d'eau. Enfin !... Cela fait trois cents bouteilles.

— Non. Cent cinquante !... Il n'y a du doré moussoux que dans trois troncs. Les trois autres contiennent du sherry-brandy, votre nectar favori. Cent cinquante bouteilles aussi.

— Vous m'assurez qu'il n'est pas de l'ambic de gangsters, ce brandy ?

— Plaisantez-vous ? Venu en droite ligne d'Angleterre, sur le même bateau qui a amené le tout !

— Et cela nous fait...

Jim avait inscrit le calcul sur un papier au reçu de la dépêche. Il sortit le papier de sa po-

che et le lut : 150 bouteilles de *tchampaigne* à 30 dollars, ci : 4.500 dollars.

— Juste, fit Scaff.

— 150 flacons de brandy à 25 dollars, ci : 3.750 dollars. Au total : 8.250 dollars.

— Juste.

— Le chèque est prêt.

Il le remit à Scaff qui, coiffé de son grand feutre penché sur l'œil droit, vêtu de sa chemise verdâtre dont les pans s'enfonçaient dans le pantalon norvégien bouffant, tira d'une poche intérieure de sa chemise un vaste portefeuille bourré de chèques et de dollars-papier, y rangea le chèque soigneusement plié, après qu'il l'eut longuement examiné. Il remit le portefeuille dans sa poche intérieure.

La chemise boutonnée ensuite sans hâte, il dit :

— J'avais à vous parler de quelque chose, monsieur Waterman.

— Attendez, Scaff !... Personne ne vous a vu, ni suivi, ni questionné ?

— Personne.

— All right !

Puis s'adressant à Saunders qui, avec un ciseau à froid et un marteau, ce qui prouvait qu'il connaissait bien la manœuvre, déboîtait le couvercle d'un des tubes de bois qui étaient des troncs d'arbre évidés et creusés, il lui recommanda :

— Avec douceur, mon ami, avec douceur ! Après quoi, les troncs d'arbre bien alignés sur la pelouse, le foin étalé comme pour le faire sécher et les bouteilles dans le caveau qui a la serrure à secret...

— Entendu. Monsieur, fit l'homme de confiance.

— A présent, Scaff, de quoi s'agit-il ? demanda

le farouche prohibitionniste, idole des femmes du Maine et du Kansas.

Scaff entraîna le vieux Jim un peu à l'écart et lui dit à mi-voix :

— Il s'agit du testament de ce pauvre M. Mac Intosh.

— Comment savez-vous qu'il ait laissé un testament ? demanda Waterman avec surprise. Il ne disait rien de ses affaires à personne !

— Sauf quand il était un peu brindezingue, fit Scaff, employant cette locution d'argot bien français, pour une fois. En tout cas, il se confiait beaucoup à deux personnes, à M^{me} Jessica, la propriétaire du plus grand nombre d'actions du Washington-Palace, et à moi, son meilleur ami. Je sais aussi que vous êtes son exécuteur testamentaire.

— Alors, vous connaissez le testament ?

— En partie seulement.

— Je l'ai lu moi-même distraitement ! fit le vieil homme de loi. Il est bizarre, comme tout ce que faisait ce pauvre Fredy. J'ai vu surtout que ce serait un testament à livrer à la plus grande publicité, puisqu'il s'agit de découvrir un légataire universel que Fredy a perdu de vue depuis 1918.

— Comment ! s'exclama Scaff. Je croyais que le testament était en faveur de son meilleur ami.

— Eh bien ?

— Eh bien ! Comme son meilleur ami, c'était...

— Vous ?

— Oui ! Moi ! Je le lui ai fait répéter assez souvent...

— Oh ! Vous savez ! Ce que Fredy disait, et ce qu'il pensait ne se ressemblaient pas toujours !

— Ce serait du propre ! murmura le bootlegger tout pâle.

(A suivre.)

efficacité absolue contre le passage des arcines. Que le système doit n'admettre que de faibles dépressions dans le circuit des gaz pour faciliter la respiration.

— Quel masque faut-il choisir ?
— Ceci n'est plus de notre ressort ! Nous ne faisons ici que des essais d'homologation ! Adressez-vous à la Direction des Poudres, rue de Coligny, à Paris.

A la Direction des Poudres :
M. Rougé, qui se prétend — lui aussi — dictateur des masques à gaz, déplore cependant qu'un type d'appareil homologué par lui ne dépende plus pour la construction que de la Direction des fabrications de l'Armement, 2, avenue de Saxe !

— Nous ne savons plus ce que deviennent « nos ours ».

Ici, l'on tombe sur le général de Sablet, le commandant Lehoné et le capitaine Michelin. Atmosphère de bureaux.

— Vous désirez acheter un masque ? Référez-vous à la liste des fournisseurs portés sur la brochure de la Préfecture de police ! C'est nous qui imposons les modèles !

La tournée que nous venons de faire n'a pas été inutile !

Nous avons ainsi appris que les fournisseurs portés sur la liste de la brochure ne représentent en réalité qu'une « minorité » de constructeurs. La liste est, malheureusement, très incomplète !

A la vérité, la liste offerte ne comporte pour ainsi dire que les modèles anciens, les « vieux rossignols » qu'il sera facile de placer « aux prix forts » grâce à une publicité habilement rédigée.

Dans les modèles proposés, nous ne trouvons pour ainsi dire que les modèles surannés — (avec dépression de 16 ou 18, alors qu'on admet couramment aujourd'hui 4 1/2) — ne tenant pas compte des progrès réalisés dans ces dernières années.

Des modèles de masques, techniquement parfaits et homologués par le Service des Poudres, ne se trouvent pas encore sur la liste et ne s'y trouveront peut-être jamais. Ils ne sont pas encore fabriqués parce que les inventeurs ou constructeurs qui les ont proposés n'ont pas encore « trouvé protecteurs et amis pour se faire connaître du public » !

Conclusion pratique !
Actuellement, l'organisation de la défense passive contre les gaz est inexistante ! Anarchie et désordre.

Nous attirons l'attention du ministre de la guerre sur l'importance qu'il y a à regrouper les services scientifiques, techniques et industriels pour cet important problème sous une direction unique et indépendante, qui n'existe pas. Il n'appartient pas, au surplus, à la Guerre, de traiter une question de cette importance comme une affaire purement commerciale pour n'en laisser le monopole qu'à quelques individus patronnés « par de puissants protecteurs ».

Nous croyons que le public partagera d'autant mieux notre avis lorsqu'il apprendra que le héros de cette histoire, le curieux qui s'est livré à l'enquête que nous venons de raconter, n'est autre... que le maréchal Pétain !

Le secrétaire de la Rédaction : Armand Spicher.

†

La Commission de l'Hospice bourgeois,
Le Conseil communal et le Conseil paroissial de Morlon

font part du décès de

Mademoiselle Sophie VERDAN

L'enterrement aura lieu mercredi, 6 novembre, à 9 h. 1/4, à Morlon.

Publications nouvelles

Les « Mobs », de 1914 à 1918, racontées par nos soldats. — Texte et illustrations recueillis par le colonel A. Cerf, le 1^{er}-lieutenant A. Mex, l'appointé V. Grandvaux. Préface de M. Minger, conseiller fédéral. Edition Hæschel-Dufey, Lausanne. Un beau volume relié, contenant de nombreux dessins et photographies. Prix : 9 francs 50.

A l'approche des fêtes de fin d'année, il convient de rappeler au public cette œuvre de caractère populaire et patriotique, qui constituera un cadeau de choix. En effet, le livre des Mobs a été accueilli de la façon la plus chaleureuse par la critique unanime et il a certainement sa place marquée dans la bibliothèque de famille où il restera comme un témoin vivant de la mobilisation. Ce livre de souvenirs présente toute une gamme de tonalités littéraires et c'est ce qui en fait le charme. Les récits savoureux qu'il renferme, les figures et les paysages qu'il évoque, la philosophie et l'humour dont il est imprégné, tout cela vaut par la sincérité et la simplicité qui caractérisent l'homme dans le rang. Œuvre due à la collaboration des soldats, essentiellement variée dans sa forme, quoique homogène dans son esprit, elle s'adresse non seulement aux participants aux Mobs, pour qui elle conserve évidemment une signification toute spéciale, mais encore à la jeune génération, aux fils, devenus grands, des hommes qui furent à la frontière. Mères, épouses, sœurs et filles de soldats s'attacheront aussi à ces pages remplies d'un même souffle et d'une même foi en dépit de la diversité des régions et des corps, des particularités et des divergences de nos Confédérés. Il est bon de parcourir ces récits de soldats pour mieux saisir dans toute leur étendue la nature et la force du lien qui nous unit. Cette œuvre suisse se recommande d'elle-même à notre peuple, surtout dans les circonstances présentes.

Lisez les Mobs ! Pages gaies, pages tristes, s'y entremêlent comme se succèdent les jours du service actif. A défaut de hauts faits et de glorieux épisodes, il s'en dégage une leçon d'énergie et de patience. Vous vibrerez à l'unisson des collaborateurs de ce livre, qu'ils soient soldats ou colonels, simples paysans ou conseillers nationaux ! Vous irez avec eux tous à la « recherche du temps perdu », de ce temps qui ne fut pas tout à fait perdu puisque nous en sommes sortis enrichis par le souvenir.

Femmes suisses, offrez le livre des Mobs !

†

Mademoiselle Germaine Monney ; M. Lucien Monney ; M. et M^{me} Raphaël Monney et leurs enfants ; M. Ignace Sallin et sa fille, à Corpataux ; M^{lle} Séraphine Barras, à Corpataux ; les familles Monney, à Corpataux, Ecuivillens, Onnens ; les familles Barras, à Corpataux, Lossy, Vuaty ; Clerc, Pittet, à Corpataux, Montécu ; les familles Yerly, au Rialley et Villarimboud, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie MONNEY

née Barras

Tertiaire de Saint-François

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée pieusement dans sa 67^{me} année, munie des sacrements de la religion.

L'enterrement aura lieu à Corpataux, jeudi, 7 novembre, à 9 h. 1/2.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Madame Marie Ducotterd-Marmy, à Fribourg ; Monsieur et Madame Antonin Bourqui-Ducotterd et leurs enfants, à Estavayer-le-Lac ; le Révérend Père Paul Ducotterd, missionnaire, à Yunnan-fu, Chine ;

Monsieur et Madame Louis Descloux-Ducotterd et leurs enfants, à Fribourg ;

Monsieur et Madame Georges Ducotterd-Grandgirard et leurs enfants, à Berne ;

Monsieur Xavier Ducotterd et ses enfants, à Mostel, France ; Monsieur et Madame Corminboeuf-Ducotterd et leurs enfants, à Fétigny, ainsi que les familles parentes et alliées, aux Planches et Forel, Fribourg, Rueyres-les-Prés, Autavaux, Lully, Châtillon, Russy,

font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Tobie DUCOTTERD

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, pieusement décédé à Fribourg, le 4 novembre, à l'âge de 67 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église de Saint-Pierre, à Fribourg, le jeudi 7 novembre, à 8 h. 1/2.

Départ du domicile mortuaire : rue de Genève, 17, à 8 h. 1/2.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

L'Association du personnel ouvrier de l'imprimerie Saint-Paul

fait part du décès de son cher membre

Monsieur Tobie DUCOTTERD

survenu le 4 novembre.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église de Saint-Pierre, à Fribourg, le jeudi 7 novembre, à 8 h. 1/2.

Nouveauté

Derkenne

La vie et la joie au catéchisme

Prix : Fr. 3.40

Manuel complet et pratique donnant la manière d'enseigner le catéchisme ou l'Evangile aux enfants, en les intéressant de façon vivante.

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

†

L'office de trentième pour le repos de l'âme de

Monsieur Antoine BRASEY

aura lieu mercredi, 6 novembre, à 7 h. 1/2, à Grolley.

†

L'office d'anniversaire pour le repos des âmes de

Monsieur Aloys GLASSON

et de

Madame Jean GLASSON

aura lieu à la cathédrale de Saint-Nicolas, le mercredi 6 novembre, à 8 h. 1/2.

Monsieur Ernest Volery, à Fribourg ; Monsieur et Madame Amédée Volery, à Fribourg ;

Monsieur et Madame E. Morand-Volery et leur fils, à Flangebouche (France) ;

Mademoiselle Rose Volery et son fiancé M. Charles Chardonnens, à Fribourg ;

Monsieur Emile Volery et sa fiancée, Mademoiselle Marthe Blanc, à Fribourg ;

Monsieur et Madame Andrey-Volery, à Fribourg ;

Monsieur et Madame Boffi-Volery, à Fribourg ; Monsieur et Madame Volery-Bugnon, à Fribourg,

ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Alice VOLERY

née Rossier

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée après une courte et pénible maladie, à l'âge de 68 ans.

L'enterrement aura lieu mercredi, 6 novembre.

Culte à 12 h. 15.

Départ du domicile mortuaire : Vignettaz, 8, à 12 h. 40.

CAPITOLE

LE NOUVEAU TRIOMPHE DE **JACQUES FEYDER** avec **FRANÇOISE ROSAY**
JE VOUDRAIS BIEN SAVOIR COMMENT EST FAIT UN CHEF-D'ŒUVRE SI CE FILM N'EN EST PAS UN
PAUL REBOUX

ON DEMANDE une bonne

Fille de cuisine

S'adresser **Brasserie de la Grande Fontaine, La Chaux-de-Fonds.** 3475

Employé (e)

habile est demandé (e) par bureau de la place. Offres avec prétention et références, par écrit, sous chiffres P 15411 F, à Publicitas, à Fribourg.

HOMME

d'un certain âge, cherche place dans petite exploitation agricole, pour Noël. S'adresser sous chiffres P 41408 F, à Publicitas, Fribourg.

Egarée

chienne de chasse, blanche et jaune, collier marqué, région Mont de Riaz. 15406. Aviser contre récompense **A. Morel, hôtel Terminus, Fribourg.**

A vendre bonne machine à coudre

à main, bas prix. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous P 15403 F.

ON DEMANDE

pour tout de suite

Bonne à tout faire

sachant faire la cuisine seule. S'adr. sous P 15413 F, à Publicitas, Fribourg.

Leçons

LATIN et ANGLAIS. Répétitions. Prix modérés. S'adresser à M^{lle} Janine Braichet, lic., Pérolles, 8.

A REMETTRE excellente

boulangerie-pâtisserie

panification 7000 kg. farine par mois, gros chiffre d'affaire prouvé, installation moderne. 15416

Ecrire à Case postale 1750, Fribourg.

LUNETTES

et pince-nez nickel, belle qual. dep. Fr. 3.50, au magasin **DALER frères, route Neuve,** derrière le grand café Continental. 51-1

Encore divers articles d'optique à très bas prix.

Cinéma ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation du grand film d'espionnage réalisé en ABYSSINIE

LA VOIE SANS DISQUE

avec **GINA MANÈS DANIEL MENDAILLE** Aucune prolongation possible.

Demain et jeudi

Reprise de la brillante comédie **L'ECOLE DES CONTRIBUABLES**

TARIF RÉDUIT

Dès vendredi Le chef-d'œuvre de la cinématographie française

CRIME et CHATIMENT

VIENT DE PARAÎTRE :

Almanach Hachette

Broché Fr. 1.50
Relié Fr. 1.90
Edition complète Fr. 2.50

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

A louer

disponibles tout de suite ou pour date à convenir :
Av. du Midi, 17 : un appartement de 4 ch., ch. de bonne, bain, chauffage central par étage.
2 locaux, pouvant convenir pour bureau, petit magasin ou petit atelier.
Av. du Midi, 19 : 2 appartements de 5 ch., ch. de bonne, bains, chauff. centr., par étage.
Rue Marcello, 2 : 1 chambre indépendante ensoleillée, non meublée. 15414
S'adresser à **M. Jean Bourqui, gérant, Vignettaz, 54. Tél. 6.59.**



Aux jours de fête

anniversaires, noces, baptêmes et autres réjouissances, le Potage Maggi Célestine est un véritable bienfait.

C'est aussi un potage éclair : en 2 minutes vous avez devant vous votre appétissant consommé, d'une belle couleur dorée, avec garniture de crêpes finement coupées.

Même les jours ordinaires prennent un air de fête par le

Potage Maggi Célestine



Mises publiques

Pour cause de partage, on vendra en mises publiques, le samedi 9 novembre, à 1 heure après midi, devant le domicile des **hoiries de Monney Joseph, à Corpataux** :

Bétail, soit 4 vaches portantes, dont 2 prêtes au veau, 1 génisse prête, trois génisses de l'année, 1 jument de 10 ans, 4 porcs gras.

Chédail : 2 forts chars à pont à timon, 2 chars à limonnières, 1 faucheuse, hache-paille, faneuse, caisse à purin et environ 4 mille pieds de foin et 4 à 5 mille kg. de paille de froment.

Payement au comptant. **Les exposants.**
41406

Dégustation gratuite de Café

chez Kaiser

du mardi, 5 novembre au vendredi, 8 novembre. N'oubliez pas de déguster le bon café Kaiser (de Fr. 1.- à 3.50 le 1/2 kg) et de goûter les biscuits « Nova » d'Amor (40 ct. les 100 g)



SOCIÉTÉ KAISER CAFÉ

Fribourg, rue de Lausanne, 23, tél. 181

*Il est
resplendissant
de santé*



Il fut d'abord nourri de lait maternel, puis, dès l'âge de trois mois, on lui donna tous les jours de la Farine lactée Nestlé. Elle contient du très bon lait avec toute sa crème, elle est fort nutritive et si facile à préparer. Le petit semble s'en régaler et progresse à vue d'œil; c'est que de nouvelles et précieuses substances nutritives entrent maintenant dans son organisme. Donnez donc aussi à votre enfant de cette bonne



Imprimerie St-Paul
Impressions en tous genres Catalogues

24 nouveau Virginie 24 35 Cts 24

Abonnés, favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal!

LE CALORIFERE

à gaz de pétrole qui fonctionne 12 heures sans avoir besoin d'être touché. Réalise enfin le rêve du chauffage moderne.

SIMPLE — ECONOMIQUE — SUR-PROPRE — COMMODE.



DEMON

Démonstrations tous les jours chez les représentants pour Fribourg :

BREGGER, ZWIMPFER & Cie
Place du Tilleul Fribourg

La voix du vénéré Chef du diocèse

UN NOUVEAU VOLUME DES

DISCOURS ET LETTRES PASTORALES

de S. Exc. Mgr BESSON

vient de paraître (ANNÉES 1933-1934)

Prix : Fr. 4.-

LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

Charretier

robuste et sédentaire, cherche placé pour Noël. S'adresser à **Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 41407 F.**

On demande un BON Domestique

sachant bien traire, d'âge mûr, sédentaire, travailleur, 8 vaches. Place à l'année. Entrée tout de suite. 15405 Faire offres avec prétentions à **Emile Piguet, agric., BRASSUS.**

APPAREIL DE CINÉMA

A vendre, faute d'emploi, appareil portatif, complètement neuf, dernier modèle, avec transformateur de courant indépendant et tous accessoires. Prix avantageux. S'adresser sous chiffres P 41402 F, à **Publicitas, Fribourg.**



Ta glace est brisée! Adresse-toi au spécialiste pour le remplacement des glaces d'automos 60-3

J. MULLER-DALEY
Avenue de Pérolles, 11 (Atelier derrière les immeubles Eggimann.)

Fort Jeune homme

18 ans, cherche place comme vacher pour 8 à 10 vaches où il aurait l'occasion d'apprendre le français. Vie de famille désirée.

Faire offres à **Louis Bächler, Ramsera, Dirletet.** 41409

Aux environs de Lausanne, à vendre

PETIT DOMAINE en bordure de route : 4 chambres, grange, écurie, vastes dépendances, parc avicole, 4 poses de terrain attenant. Beaux bâtiments. Prix Fr. 17.000.-. **Gérances Mérinal & Dutoit, Ale 21, LAUSANNE.**



FOURNEAUX d'occasion

160x55x38 cm. à Fr. 100.-

E. WASSMER S. A. FRIBOURG

A louer à la rue Louis Chollet

APPARTEMENT

de 3 ch., bain, jardin et dépendances, complètement rénové, très ensoleillé, pour tout de suite ou date à convenir.

S'adresser à **Publicitas, Fribourg, sous P 15400 F.**

Grande vente de bois

La Commune de Châtel-St-Denis met en vente, par voie de soumission, environ 1200 m³ de beaux bois sur pied, situés dans les forêts communales.

L'adjudication sera donnée par lots, bloc réservé.

Situation :
1^{er} lot : Aux Pueys.
2^{me} lot : Aux Moilles de Crey et Essert Monnard.
3^{me} lot : A la Rioudouneire.

Les soumissions sont reçues au Bureau communal, jusqu'à samedi, 9 novembre, à 17 heures. Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau communal. 15409

Deux jeunes vachers

cherchent place pour Noël pour 20-25 vaches. S'adresser sous chiffres P 41412 F, à **Publicitas, Fribourg.**

Domestique

de campagne cherche place pour Noël. S'adresser sous chiffres P. 41411 F, à **Publicitas, Fribourg.**

A LOUER

tout de suite, près des Grand-Places, un appartement de 3 pièces. Situation tranquille et ensoleillée. 14157 S'adresser à l'Office des poursuites, à Fribourg.

CHEVAUX

pour abattre et accidents sont payés un bon prix par la Boucherie chevaline centrale, Louve, 7, LAUSANNE. H. Verrey. Téléphones : Boucherie 29.59. Domicile 29.260.

CUISSON ELECTRIQUE CUISSON BON MARCHE

DÉMONSTRATIONS CULINAIRES

par Mademoiselle FREIBURGH AUS
maîtresse diplômée de cours ménagers

Quartier de l'Auge
SALLE DE LA MAISON OUVRIÈRE

à 20 h., le 5 novembre.

Quartier de la Neuveville
chez M. Mathieu, Salle de l'Auberge des Boulangers

à 20 h., les 6 et 7 novembre

Entreprises Electriques Fribourgeoises

Entrée libre.